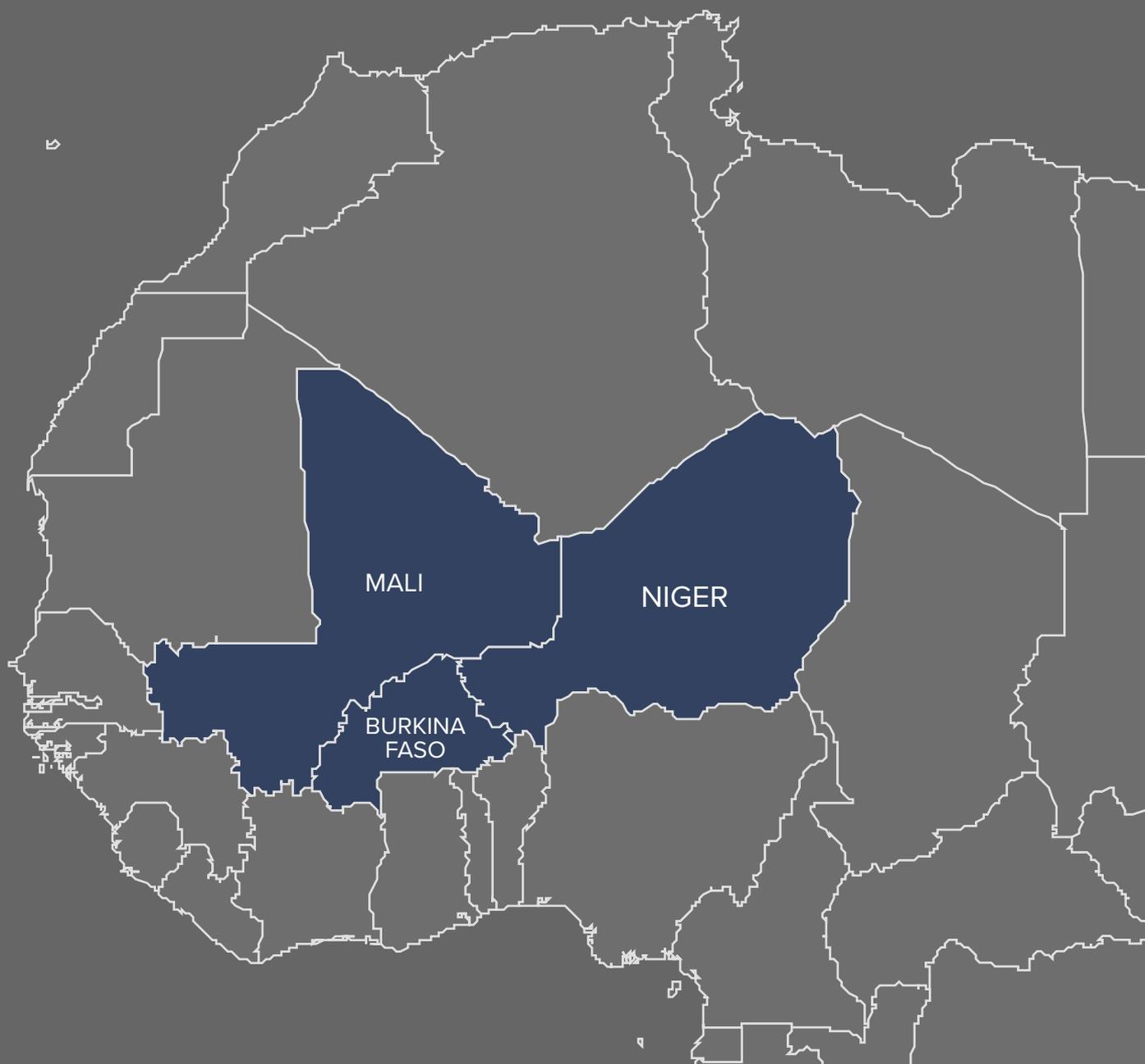


PROJECT 21

MONITORING RÉGIONAL DE PROTECTION



SAHEL CENTRAL : BURKINA FASO, MALI ET NIGER

ANALYSE ANNUELLE #2

(JANVIER - DÉCEMBRE 2021)

SOMMAIRE

- 1** Présentation et objectifs 3
- 2** Méthodologie 4
- 3** Analyse contextuelle 5
- 4** Contexte général de protection 6-11
- 5** Protection légale et documentation 12-14
- 6** Engagement communautaire 15-17
- 7** Violences basées sur le genre 18-21
- 8** Protection de l'enfance 22-24
- 9** Éducation 25-27
- 10** Solutions durables 28-30

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Pour une meilleure compréhension de la crise humanitaire et de protection au Sahel

Le Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger) est l'épicentre d'une des crises humanitaires et de protection les plus graves au monde. La région du Sahel Central souffre également d'une crise de développement et de gouvernance mettant les populations dans une situation de non-jouissance des droits fondamentaux y compris ceux socio-économiques avec pour corollaire une compétition autour des ressources naturelles. Bien que de nombreux systèmes répertorient les incidents de sécurité et les violations des droits, l'analyse intégrée transnationale reste un défi. Un autre est la multiplicité des initiatives de collecte de données (la plupart d'entre elles se concentrant sur les incidents de protection et les violations des droits liés aux conflits) et l'absence d'un mécanisme de coordination pour consolider ces informations afin de présenter une perspective cohérente et complète de la situation de protection au Sahel en analysant les causes profondes ainsi que des progrès de la réponse.

Un projet multipartenaire et multi-pays

Pour combler cette lacune, le HCR et DRC ont initié au début de l'année 2020 un processus consultatif visant à harmoniser les outils de monitoring de protection et à développer un cadre permettant de mesurer régulièrement la situation de protection dans les trois pays du Sahel central. Ce projet à vocation transnationale intitulé Projet 21, consistant en la mise en place d'un système de monitoring et de suivi permettant de collecter et d'analyser des données clés en matière de protection, a été lancé dans le Sahel central en mai 2020. Suite à la phase pilote, l'équipe de coordination du Projet 21, dans le but de combler les insuffisances et d'adapter les outils et la méthodologie en vue de l'extension du projet vers les autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a mené entre octobre 2020 et mars 2021 une revue qualitative au cours de laquelle les acteurs de protection, les coordonnateurs et membres des groupes de coordination des activités de protection et les donateurs ont émis des avis et commentaires visant à améliorer le système actuel. Ce rapport annuel est le produit de cette révision.

Objectifs stratégiques du Projet 21

- 1 | Générer des analyses cohérentes de la situation de protection au niveau régional afin de comprendre et documenter les principaux besoins, lacunes et risques.
- 2 | Soutenir les acteurs de protection en vue d'une planification stratégique et d'une programmation fondée sur des données probantes et des analyses partagées en vue d'une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière.
- 3 | Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources à destination de la réponse de protection au Sahel.
- 4 | Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise humanitaire au Sahel en vue d'une meilleure prise en compte des besoins de protection.
- 5 | Contribuer à l'analyse sectorielle régionale inter-agences en effectuant une analyse collaborative des données de monitoring de protection.

2

MÉTHODOLOGIE

Méthode de collecte des données

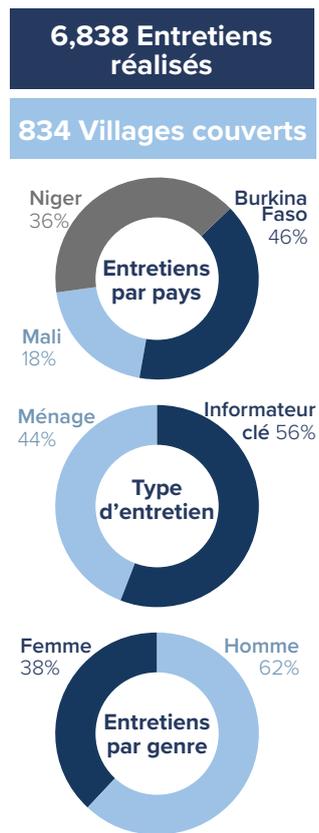
Le Projet 21 dans la période couverte par ce rapport se focalise sur la zone du Liptako-Gourma, zone frontalière entre le Burkina-Faso, le Mali et le Niger, et au-delà (voir graphique ci-dessous).¹ En 2021, la collecte de données s'est effectuée à travers un total de 6,838 entretiens avec 3,001 informateurs clés (deux par village) et 3,837 chefs de ménages (deux par villages) au sein des populations déplacées. Les données ont été collectées dans les villages accessibles aux moniteurs de protection et par téléphone dans d'autres villages non accessibles physiquement mais qui jouissent d'une pénétration de la téléphonie.

Une approche longitudinale a été utilisée : interrogés séparément une fois par mois suivant le même questionnaire portant sur les événements ayant affecté la communauté dans son ensemble (incidents, violation des droits, risques, changements significatifs, etc.), les ménages et informateurs clés ont ainsi donné des réponses qui portaient sur les mêmes thématiques durant l'ensemble de la phase pilote. Cette approche a permis une appréciation longitudinale des tendances afin de mesurer l'évolution dans le temps de la situation de protection.

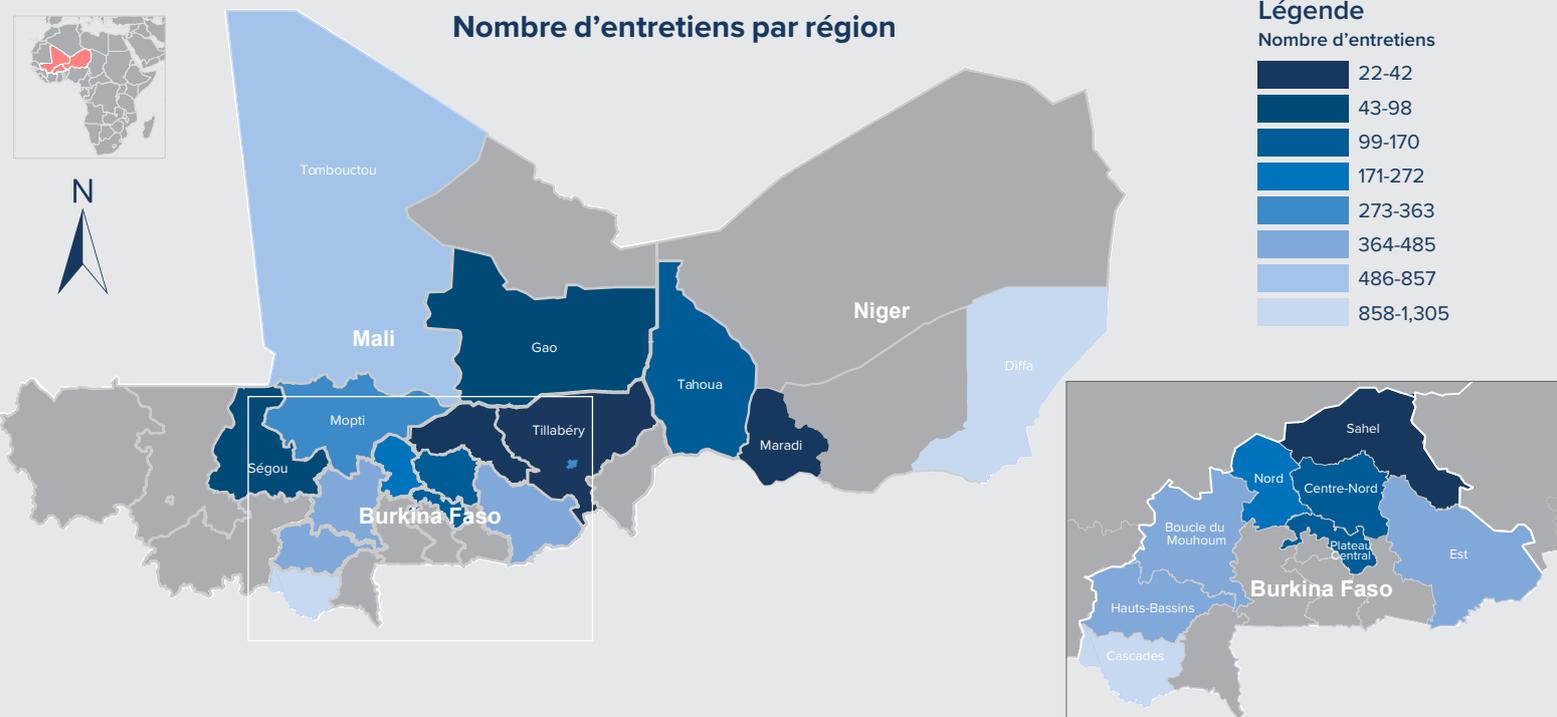
Cet exercice vise à observer les tendances mais également à décrypter celles-ci avec des analyses plus contextualisées liées à des moments ou incidents particuliers en analysant les données et les tendances, en combinaison avec des informations qualitatives, y compris les événements de protection spécifiques et les informations sur la sécurité. Ce rapport d'analyse présente la situation de protection et les évolutions de celle-ci sur la période de janvier à décembre.²

¹ Les zones couvertes par P21 sont les suivants : Burkina Faso (Sahel, Plateau-Central, Centre-Nord, Nord, Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Est, Cascades); Mali (Ségou, Gao, Mopti, Tombouctou); Niger (Tillabéri, Maradi, Tahoua, Diffa).

² Veuillez noter que jusqu'en mars, le nombre d'entretiens réalisés était relativement faible dans les pays couverts par le rapport, en raison d'un retard dans la mise en œuvre de la méthodologie.



Graphique 1.1



3

ANALYSE DE CONTEXTE

Le Sahel connaît des crises, conflits et violences multiformes depuis plus d'une décennie. Au départ, en proie à de la violence et à l'activisme de groupes armés non-étatiques, le Mali n'est plus le seul terrain d'activités de ces groupes qui évoluent dans des espaces transfrontaliers et périphériques. La région du Sahel central est principalement marquée par une instabilité politique, une crise de gouvernance, des conflits intercommunautaires, un manque criant d'accès aux services de base, des violations des droits humains et les conséquences de la COVID. Ces facteurs génèrent d'importants mouvements de populations, accentuent les vulnérabilités des communautés et créent les conditions d'une crise de protection.

Depuis 2020, de nombreux gouvernements sont en crise politique et sécuritaire dans la région, ce qui affecte l'espace de protection. Entre août 2020 et mai 2021, le Mali a connu deux coups d'État militaires. Au Burkina Faso, des manifestations ont éclaté face à l'ampleur des attaques des groupes armés sur les populations civiles. Ce qui a généré un climat de contestation sous fond de fronde sociale contre le gouvernement issu des élections présidentielles.

La présence des groupes armés non-étatiques dont les activités ciblent notamment les populations civiles, les forces de défense et de sécurité (FDS),³ les forces étrangères, les services déconcentrés de l'État, le personnel humanitaire représentent une menace pour l'environnement de protection. Au courant de l'année 2021, de graves violations sur les droits humains et libertés fondamentales impliquent des milices communautaires d'autodéfense, des groupes armés radicaux, et des FDS. A titre illustratif, l'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Mali, lors de sa visite au Mali du 26 juillet au 5 août a relevé une « augmentation des atteintes aux droits de l'homme commises par des groupes armés, y compris une forte augmentation des enlèvements, principalement par des groupes armés communautaires et des milices dans le centre du pays ». Il note également « une augmentation des violations commises par les acteurs étatiques, en particulier les forces de défense et de sécurité maliennes. »

Les violences ont un impact sur la santé mentale, le bien-être psychosocial et psychologique de populations déplacées et des communautés hôtes, ce qui rend indispensable le soutien psychosocial, un élément crucial pour construire et renforcer la résilience. A tout ceci s'ajoute le sentiment d'insécurité qui est l'une des causes de déplacements obligeant certaines populations à fuir leur localité parce que l'environnement dans lequel elles vivent ne leur offre plus de garantie de sécurité. Les données du Projet 21 couvrant l'année 2021 indiquent que le sentiment d'insécurité s'est répandu. Les activités des groupes armés créent de véritables risques de protection et sont un obstacle au travail des humanitaires.

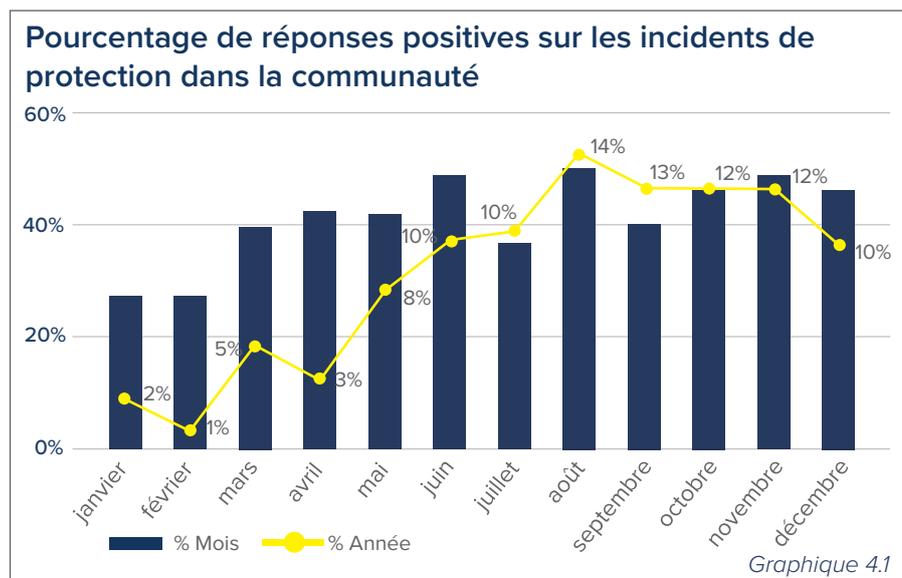
³ Selon le rapport de l'UNOWAS du 15 décembre 2021, des FDS maliens ont été attaqués entre Boni et Douentza et à Bandiagara, le 19 août et 6 octobre. Des attaques armées ont aussi eu pour cible les forces étrangères le 15 juillet dans le Nord du pays : Kidal, Aguelhok, Tessalit.

4

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PROTECTION

La crise humanitaire et de protection a contraint des millions de personnes à fuir leur foyer. Les attaques des groupes armés contre les civils, les exécutions sommaires, ainsi que les attaques contre les institutions publiques, notamment les écoles et les établissements de santé, sont les principaux moteurs de déplacement. L'insécurité a un impact accru sur une région déjà confrontée au changement climatique, à l'extrême pauvreté, au manque d'opportunités économiques et à la rareté des services de base. La section suivante analyse les données sur les tendances en matière de déplacement et donne un aperçu des principales préoccupations des populations déplacées en matière de protection, afin de soutenir des réponses et des programmes fondés sur des données et évidences.

1. La situation en matière de protection dans le Sahel central



La perception rapportée d'incidents de protection a augmenté dans tout le Sahel central en 2021. Le graphique 4.1 ci-contre montre que les personnes interrogées dans le Sahel central ont perçu une augmentation des incidents de protection au niveau de leurs communautés par mois au cours de l'année 2021. Le signalement des incidents de protection perçus dans la région est resté élevé pendant toute l'année, oscillant en moyenne autour de 40% par mois. Les restrictions de mouvement sont restées en vigueur dans la région. Les personnes déplacées interrogées ont principalement fait référence aux activités des groupes

armés (35.6%), ainsi qu'à la violence générale, la criminalité et les bandits (18%), aux couvre-feux et aux restrictions de mouvement (13%) et aux opérations militaires (10%).

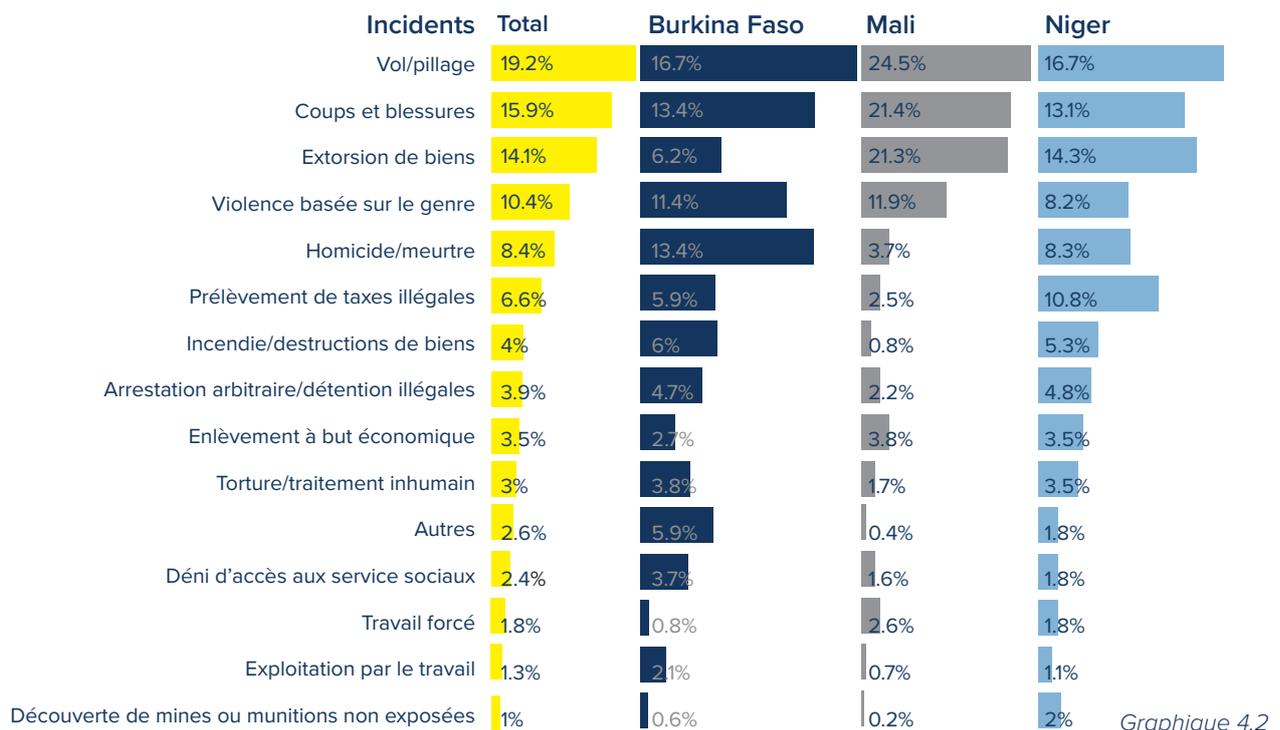
Le nombre de répondants ayant signalé des incidents de protection dans leur communauté a augmenté entre mars et décembre 2021. [Voir le graphique 4.1]. Les trois incidents de protection les plus signalés dans la région sont les suivants [graphique 4.2]:

- ▷ **Violations du droit de propriété et refus de services.** Plus de 45% des personnes interrogées ont mentionné les violations du droit de propriété comme le principal incident lié à la protection en 2021. Il s'agit d'un changement par rapport au précédent rapport entre mai et novembre 2020, dans lequel les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique étaient la principale préoccupation.⁴ Le vol le pillage et l'extorsion de biens figurent parmi les principaux incidents liés à la protection signalés pour la région (19% et 14% respectivement). En outre, les incidents signalés de vol et de pillage et d'extorsion de biens sont les plus élevés au Mali, en particulier au mois de septembre (30,18% et 25%). Cela correspond également à une augmentation de 6% du nombre de personnes déplacées en un seul mois entre septembre et octobre (de 377,781 à 401,736) au Mali.⁵ En outre, les personnes interrogées dans la région ont souligné la prévalence de prélèvement illégal d'impôts (6.6%), de la destruction de biens (4%) et du refus d'accès aux services sociaux (2%). Les variations entre les pays sont notables.

4 UNHCR (2020). 'Project 21 - Regional Protection Monitoring, Central Sahel: Burkina Faso, Mali and Niger Biannual Analysis # 01, May - November 2020' (19 May 2021). Available at : <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/86713>

5 UNHCR (2022) 'Mali, Statistiques des personnes relevant au HCR, Janvier 2022'. Available at : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/90907>

Incidents de protection par type, par région et par pays



Graphique 4.2

- ▷ **Violations du droit à la vie et à l'intégrité physique.** La violence physique reste au cœur des préoccupations des personnes interrogées. 16% d'entre elles ont déclaré avoir été témoins de coups et blessures, ce qui représente le deuxième incident de protection le plus élevé enregistré pour la région, après les vols et les pillages. La violence généralisée inclut également le fait d'être témoin de traitements inhumains et dégradants (3%). L'incident de la violence basée sur le genre (VBG) reste élevée au Sahel Central: 9 % des personnes interrogées ont signalé des incidents de VBG affectant leur intégrité physique, leur santé et leur dignité, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente (13 %).⁶ L'insécurité persistante au Sahel central continue de mettre en péril la sécurité des femmes et des filles et d'accroître leur vulnérabilité et leur exposition au risque de VBG (voir la section 7 du présent rapport). En outre, plus de 8% ont été témoins d'un homicide ou d'un meurtre, soit une augmentation de 2% par rapport à novembre 2020, illustrant la nature généralisée de la violence et des victimes civiles dans la région. Après le vol et le pillage comme première préoccupation en matière de protection dans la région, le Burkina Faso présente une prévalence élevée d'homicides/de meurtres et le Mali de coups et blessures. Au Burkina Faso, depuis mai 2021, la situation sécuritaire s'est progressivement détériorée avec des attaques ciblées dans et autour du camp de réfugiés de Goudoubo, qui ont provoqué en novembre 2021, le départ de plus de 13,000 réfugiés du camp.⁷ Les données de P21 montrent une augmentation correspondante de 17.5% du nombre d'homicides et de décès signalés en novembre par rapport au mois précédent. Les données du Burkina Faso montrent également une augmentation de 60 % du nombre d'incidents de violence basée sur le genre signalés en novembre par rapport à l'année précédente.
- ▷ **Violations du droit à la liberté et à la sécurité.** Le travail forcé (2%), les arrestations arbitraires et les détentions illégales (3.9%) sont d'autres types de violence dont les personnes déplacées ont été victimes. Le kidnapping à des fins de recrutement forcé dans des groupes armés a connu une baisse significative par rapport à la période de mai à novembre 2020 (10 % à seulement 0.5 % en 2021 pour la région), qui a été le plus répandu au Niger avec 1.3 % des réponses. Les attaques directes contre les écoles, ou les menaces contre les enseignants et les élèves au Mali et au Burkina Faso ont entraîné la fermeture de plus de 3,000 écoles, et ont laissé les enfants exposés au recrutement par des groupes armés.⁸ Les données indiquent que dans la région, 2 % des personnes interrogées ont signalé des incidents de recrutement d'enfants dans des groupes armés non étatiques ou dans l'armée [voir la section 8 pour plus d'informations], ce qui représente une augmentation par rapport à la période de référence précédente.⁹

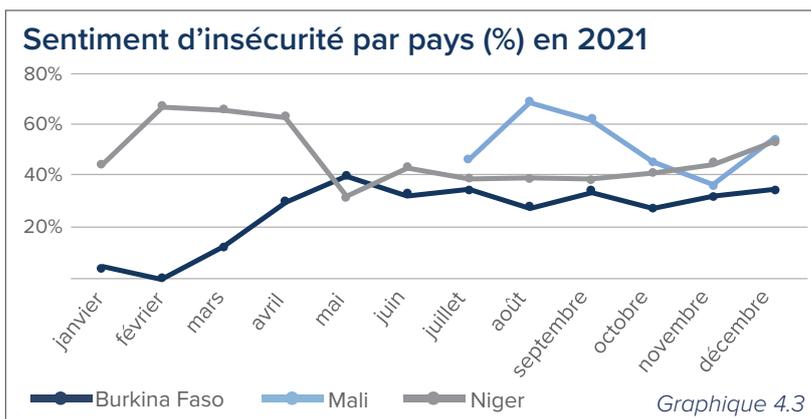
6 UNHCR (2020), 'Project 21 - Regional Protection Monitoring, Central Sahel: Burkina Faso, Mali and Niger Biannual Analysis # 01, May - November 2020' (19 May 2021). Available at: <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/86713>

7 UNHCR, Press Release : Persistent insecurity forces Malian refugees in Burkina Faso out of Goudoubo camp, 12 November 2021, available at: <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/89609>

8 UNHCR (2021). UNHCR Burkina Faso - Country Operational Update (December 2021). Available at: <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/90941>

9 Le recrutement dans des groupes armés non étatiques ou dans l'armée représentait 1% des violations des droits de l'enfant signalées dans la région. UNHCR (2020), 'Project 21 - Regional Protection Monitoring, Central Sahel: Burkina Faso, Mali and Niger Biannual Analysis # 01, May - November 2020' (19 May 2021). Available at: <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/86713>

Le nombre d'incidents de protection perçu rapporté a également varié au cours de l'année. Au Niger, plus de 50 % des personnes interrogées ont déclaré avoir subi un incident de protection dans leur communauté au mois de juin. Alors que le nombre d'incidents signalés s'est amélioré au cours des mois d'été, la tendance s'est inversée entre octobre et décembre 2021.¹⁰ Cela pourrait s'expliquer en partie par les variations saisonnières, examinées ci-dessous dans la section 3.

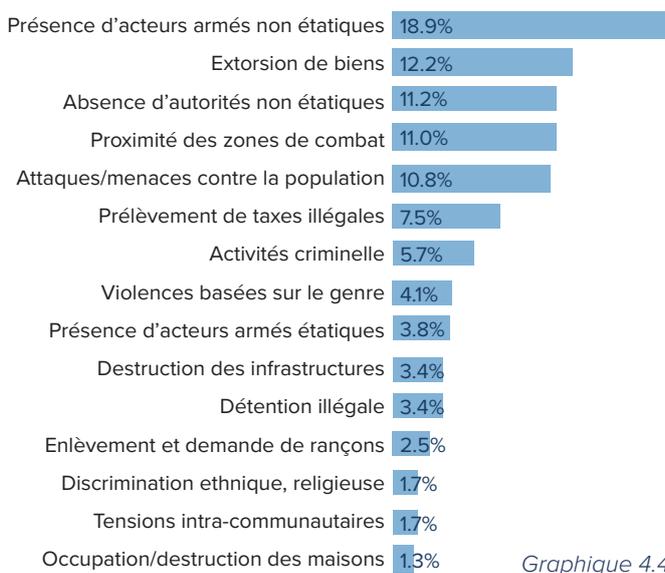


2. Un sentiment d'insécurité

Il ressort des données du Project 21 que le sentiment d'insécurité chez les populations affectées est continuellement élevé. Ce sentiment semble augmenter, particulièrement au Mali, où une moyenne de 57% déclare se sentir en insécurité entre août et décembre. Sur les 324 réfugiés interrogés, ils disent se sentir plus en insécurité entre novembre et décembre, une période marquée par une instabilité politique dans la sous-région et des attaques des groupes armés non-étatiques contre les FDS et les civils.

Les données P21 sur le sentiment d'insécurité sont corrélées aux chiffres du Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)¹¹ qui a enregistré de janvier-décembre 2021, 1,352 violences contre des personnes civiles. Le nombre d'incidents violents contre les civils est plus important entre mai et juillet, au Burkina Faso et au Mali où l'on note une déclaration stable d'un taux élevé de sentiment d'insécurité. Le Niger connaît moins de violence contre les civils (204) que le Burkina Faso (655) et le Mali (493).

Raisons du sentiment d'insécurité



La présence des groupes armés et le manque d'autorité de l'État dans certaines zones rurales dans le Sahel Central en raison de la détérioration de la situation sécuritaire ont également contribué à un sentiment général d'insécurité parmi les populations déplacées dans le pays. Les personnes interrogées classent le manque d'autorité de l'État comme la deuxième raison pour laquelle elles se sentent en insécurité (15%), après la présence d'acteurs armés non étatiques (18%) [Voir le graphique 4.4 pour un aperçu régional]. L'insécurité liée au manque d'autorité de l'État est beaucoup plus fréquente au Burkina Faso qu'au Mali (10%), par exemple, où les populations ont été confrontées à une détérioration chronique de l'autorité de l'État et ont pu développer une résilience, malgré la crainte persistante des acteurs armés non étatiques (22%).

3. Déplacements forcés dans le centre du Sahel

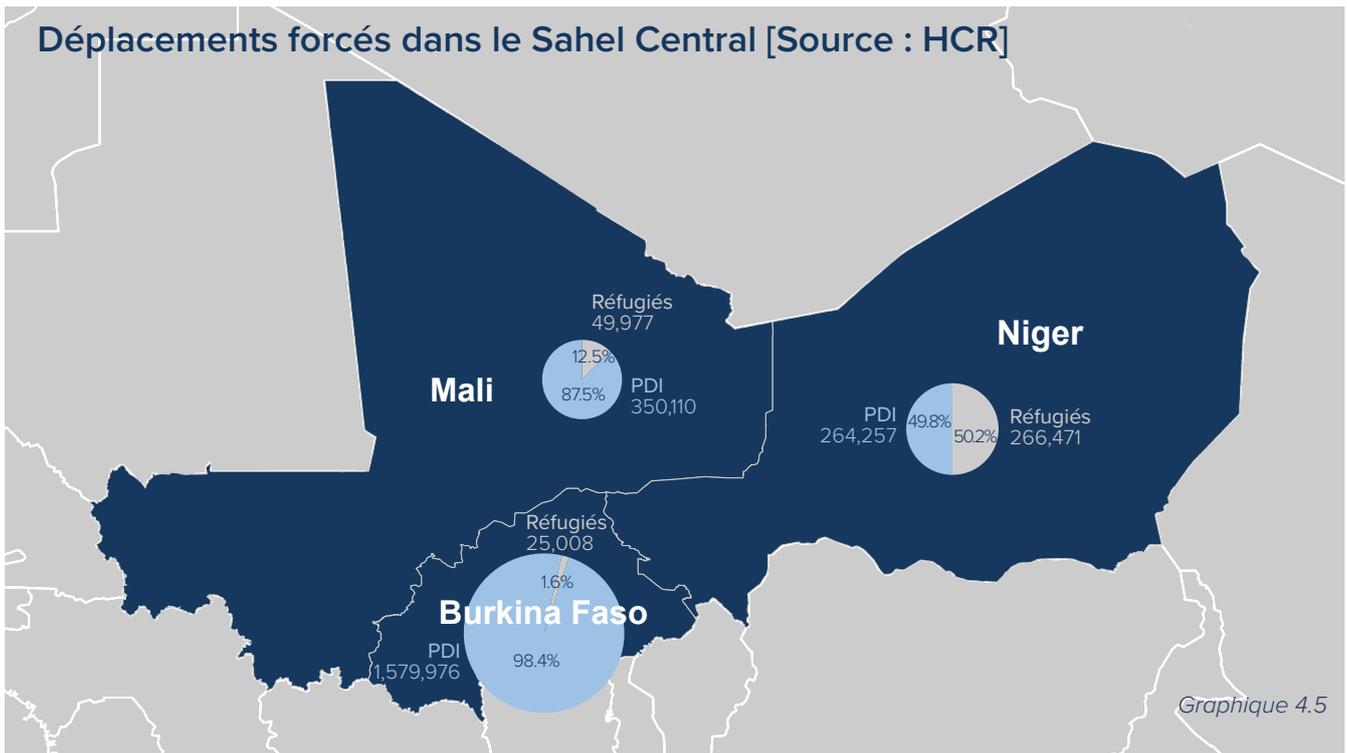
En décembre 2021, selon les données du HCR, il y avait 3.3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans le Sahel central, notamment au Mali (1.1 million), au Burkina Faso (1.6 million) et au Niger (592,000). Si le Sahel central est une région de mouvements mixtes avec d'importantes populations de réfugiés, les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre accueillent également 11% des personnes déplacées dans le monde. En outre, les pays du Sahel central sont ainsi à la fois des pays qui accueillent et génèrent des flux de réfugiés et de personnes déplacées, ce qui crée un environnement de protection complexe. Par exemple, en plus des près de 378,000 déplacés internes accueillis au Mali à la fin de l'année, ce pays accueillait également, en fin novembre 2021, près de 18,000 réfugiés du Niger et 13,000 du Burkina Faso, entre autres.¹²

Le graphique 4.6 montre que le nombre de réfugiés est resté globalement constant au Mali et au Burkina Faso en 2021. Il y a eu une augmentation de 12% au Niger tout au long de l'année, ce qui fait que le Niger a

¹⁰ Avertissement sur les données collectées au Niger au cours du mois de février.

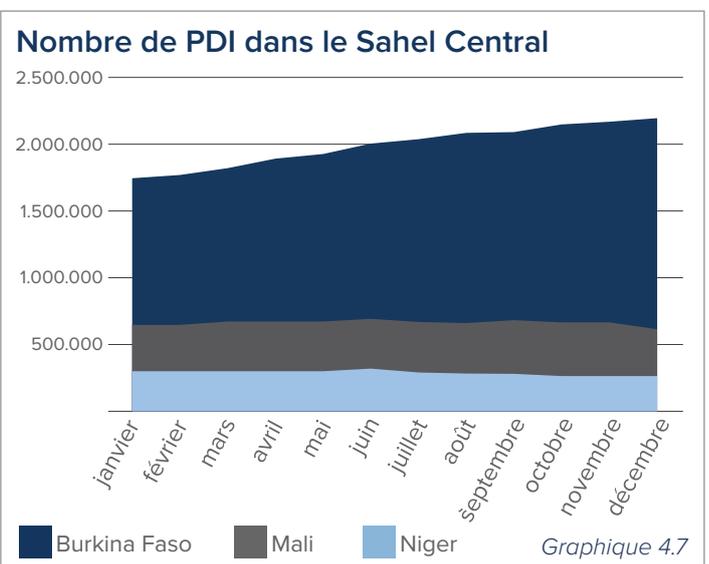
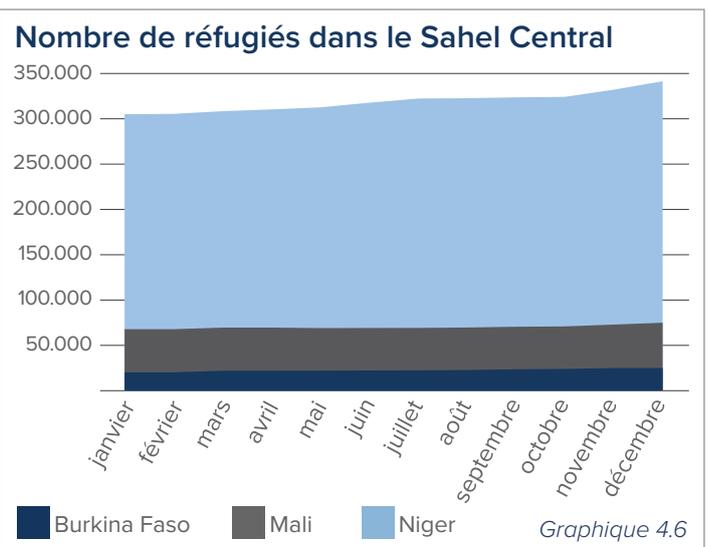
¹¹ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) Data Portal: <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard/A5980C0751EB540D447BC15EEDE1E712>

¹² UNHCR (2021). 'Mali: Situation of Refugees, Internally Displaced Persons and Returnees. As of November 2021'. available at: <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/90233>



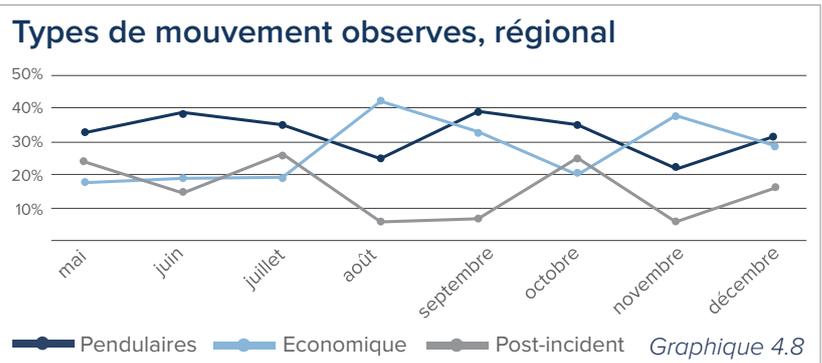
accueilli plus de réfugiés que de déplacés internes (264,257 PDI et 266,471 réfugiés) [voir également le graphique 4.5]. Le Mali a continué d'accueillir plus de réfugiés mais a connu une augmentation de 1% de PDI au cours du quatrième trimestre. Le Burkina Faso a connu la plus forte hausse PDI, avec une augmentation de 39.7 % entre janvier et début décembre. À la fin du mois de décembre, le Burkina Faso continue d'accueillir généreusement 25,008 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 98% originaires du Mali. Parmi eux, 54% sont des femmes et 56% des enfants.¹³

La tendance à l'augmentation des déplacements dans le Sahel central est également évidente dans les données de P21. Au niveau régional, les incidents liés à la protection figurent parmi les trois principales raisons de déplacement signalées en 2021 (11%), et 16% des personnes interrogées ont indiqué que la violence et l'insécurité étaient les principaux motifs de leur décision de se déplacer [voir section 5 protection légale et documentation]. Il est important de noter qu'il existe une forte corrélation entre l'augmentation des déplacements post-incident et la diminution des mouvements pour des raisons économiques, comme entre septembre et octobre 2021 [graphique 4.8]. Les déplacements liés aux moyens de subsistance et pour des raisons économiques sont les plus répandus dans la région ; les déplacements pendulaires décrivent le mieux les déplacements des personnes interrogées entre mai et décembre (28.5%), une tendance similaire à celle de 2020, suivis des raisons économiques (24%) pour rechercher un emploi ou exercer une activité commerciale.



¹³ UNHCR, 2021, Burkina Faso Factsheet 1 January – 31 December 2021. Available at: <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/90942>

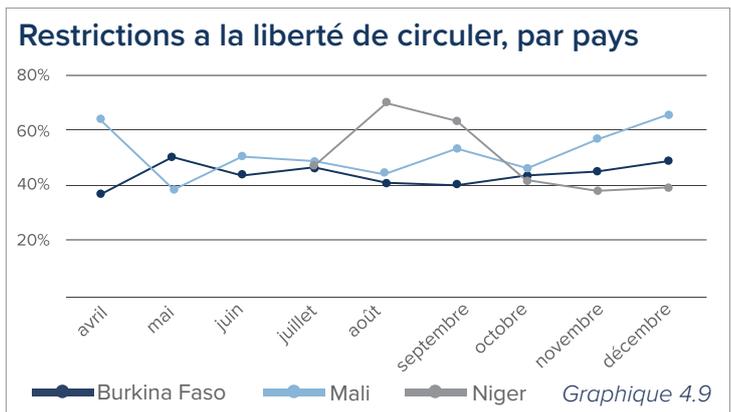
Il faut noter que le conflit et l'instabilité peuvent avoir augmenté le besoin de se déplacer vers d'autres régions à des fins économiques en raison de l'impossibilité de poursuivre des activités de subsistance dans les zones instables. Les personnes interrogées indiquent également que les déplacements forcés représentent 6%. Les déplacements préventifs peuvent également être causés par l'anticipation d'incidents liés à la protection, représentant 9% des mouvements signalés. Cependant, la différence entre les formes de déplacement forcé devrait être mieux évaluée.



De nombreuses personnes ont signalé subir des violations de leur liberté de circuler : 45% des interviewés estiment ne pas pouvoir circuler librement au sein et en dehors de leur communauté. On observe aussi une tendance stabilisée des restrictions à la liberté de circuler sur l'ensemble du second semestre 2021. Les activités des groupes armés non-étatiques et les violences sont les principales contraintes à la liberté de circuler.

4. Les variations climatiques saisonnières dans le Sahel central ont un impact sur les incidents de protection.

Les données de P21 montrent une augmentation de la perception des incidents de protection et des déplacements post-incidents signalés en septembre 2021 [voir graphique 4.1]. Une légère diminution a été signalée au Burkina Faso, au Mali et au Niger entre juillet et août, qui pourrait être expliquée par les variations saisonnières, notamment la saison des pluies. Les données sont en accord avec les chiffres de ACLED qui montrent également une diminution des incidents de protection dans le Sahel central à partir de juillet, avec une augmentation après septembre. De même, les données P21 montrent des symétries avec une augmentation des déplacements post-incident signalés pour la région enregistrée en septembre [Voir graphique 4.8]. Le Mali, en particulier, a connu une diminution des vols et des pillages (le principal incident de protection signalé dans la région) en juillet et en août, suivie d'une augmentation de 26% en un seul mois de septembre (à 30%).



Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) note que la plupart des pluies dans les pays sahéliens est tombée en juillet et en août, ce qui correspond globalement à la diminution de la perception des incidents de protection.¹⁴ La forte augmentation des incidents de vol et de pillage signalés en septembre correspond largement à ces changements saisonniers, potentiellement aussi influencés par l'épuisement des réserves alimentaires à ce moment de la saison. Des précipitations plus irrégulières et extrêmes dans la majeure partie de la région en 2021, ainsi que de longues périodes de sécheresse, ont entraîné un risque accru d'effets négatifs sur le développement des cultures.¹⁵ Des conditions de sécheresse particulièrement longues ont persisté dans la majeure partie du Sahel, notamment dans le centre et le nord du Mali, l'est du Burkina Faso et l'est, l'ouest et le nord du Niger. Les mauvaises conditions climatiques pourraient donc avoir un impact sur la crise de protection en cours dans la région, créant un cercle vicieux qui exacerbe la situation générale dans le centre du Sahel.¹⁶

5. Les relations entre les communautés déplacées et les communautés d'accueil restent stables, mais fragiles.

Les relations entre les personnes déplacées et réfugiées et les communautés d'accueil sont restées relativement stables au cours de l'année 2021. Plus de 81% des personnes interrogées ont déclaré se sentir en sécurité dans leurs communautés d'accueil [graphique 4.1, pg 6]. Cependant, certaines questions continuent de provoquer des tensions entre les communautés d'accueil et les populations déplacées. Les principales

¹⁴ World Food Programme (2021), 'West Africa Seasonal Monitor; 2021 Season'. September Update, 2021. Available at <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000132614/download/>

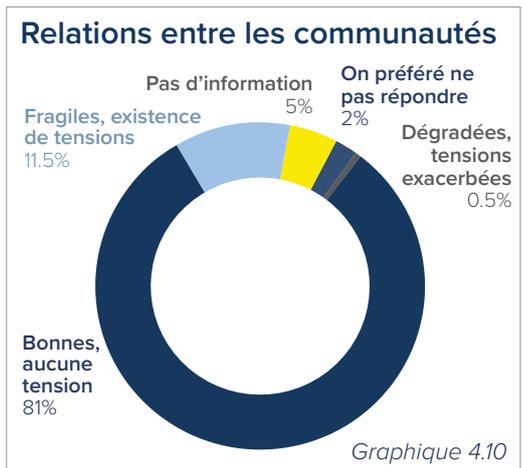
¹⁵ World Food Programme (2021), 'West Africa Seasonal Monitor; 2021 Season'. August Update, 2021. Available at <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000131723/download/>

¹⁶ World Food Programme (2021), 'West Africa Seasonal Monitor; 2021 Season'. September Update, 2021. Available at <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000132614/download/>

préoccupations soulevées par les personnes interrogées dans la région concernent avant tout les relations sociales, c'est-à-dire la méfiance envers la communauté (41%) et les tensions intercommunautaires (20%).

Les causes sous-jacentes des tensions sociales entre les communautés déplacées et les communautés d'accueil peuvent s'expliquer en partie par des préoccupations liées à la disponibilité de logements, de terres et de propriétés, à un manque général d'opportunités économiques sociales et à des tensions causées par la pression exercée sur des services sociaux tendus tels que les écoles et les hôpitaux (voir la section 10 sur les solutions durables). Les communautés hôtes accueillant généreusement les personnes déplacées, il est crucial de soutenir les efforts d'intégration, les infrastructures publiques et les moyens de subsistance dans la région afin d'éviter une nouvelle fragilisation des relations entre les communautés d'accueil et les populations déplacées. Les relations entre les deux catégories sont examinées plus en détail dans la section 6 du présent rapport et dans la section 10.

Dans des conditions extrêmement difficiles, les populations déplacées s'appuient principalement sur leurs structures sociales traditionnelles. Dans plus de 40% des cas, les chefs communautaires et les autorités locales sont les premiers interlocuteurs vers lesquels les personnes déplacées se tournent pour signaler des incidents de protection. Les acteurs humanitaires (ONG et organisations des Nations Unies) ne sont les premiers interlocuteurs que dans 20 % des cas, un chiffre stable par rapport à la période précédente de mai à novembre 2020.¹⁷ Il convient de noter que les acteurs des Nations Unies sont souvent représentés par des ONG locales et opèrent en partenariat avec elles, ce qui explique le chiffre plus faible par rapport aux ONG. Les incidents ne sont signalés aux forces de sécurité et de défense que dans 14% des cas, ce qui souligne le faible niveau de confiance persistant dans les forces de sécurité qui sont parfois considérées comme des auteurs de violations des droits des populations civiles. Cette tendance est cohérente avec les données 2020. Voir la section 6 sur l'engagement communautaire pour plus de détails.



¹⁷ UNHCR (2020), 'Project 21 - Regional Protection Monitoring, Central Sahel: Burkina Faso, Mali and Niger Biannual Analysis # 01, May - November 2020' (19 May 2021). Available at: <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/86713>

Recommandations :

- ▷ Les organisations internationales et les acteurs humanitaires devraient adapter leur programmation prévisionnelle et leur réponse aux variations saisonnières, en particulier à la prévalence de l'insécurité alimentaire qui pourrait entraîner une augmentation des vols et des pillages.
- ▷ Soutenir les infrastructures publiques et les moyens de subsistance dans la région pour éviter de fragiliser davantage les relations entre les communautés d'accueil et les populations déplacées.

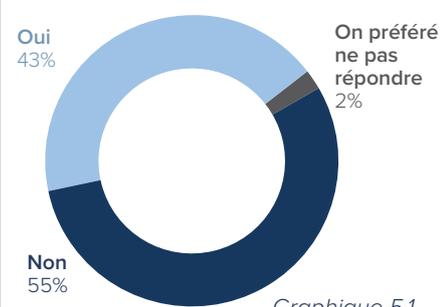
5

PROTECTION LÉGALE ET DOCUMENTATION

Cette section examine l'état de la protection juridique et de la documentation, en particulier en ce qui concerne l'accès à la documentation. La documentation légale est un élément crucial de la protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés et de la prévention de l'apatridie. L'absence de documents peut entraîner l'exclusion des services publics tels que les soins de santé et l'éducation, l'accès à l'aide humanitaire, la limitation de la liberté de mouvement. En particulier au Sahel, la liberté de mouvement peut également être limitée par la difficulté d'obtenir une autorisation de déplacement et les risques accrus d'abus, d'extorsion ou d'arrestation en cas de contrôle par les forces de sécurité.

La région du Sahel se caractérise depuis longtemps par des services publics relativement faibles, en particulier dans les zones rurales où la présence de l'État est généralement réduite. Les conflits et l'insécurité constituent un facteur aggravant, entraînant une suspension des services d'état civil dans de larges portions de territoires à travers le Sahel. L'absence de documents d'état civil individuels au sein de la population devient particulièrement problématique dans les situations de déplacement et pourrait conduire à l'impossibilité d'accéder aux droits et aux aides.

Connaissance de la procédure de demande d'asile



1. Accès au territoire et à l'asile

Depuis le début du conflit, les États du Sahel ont maintenu leurs frontières ouvertes, permettant aux populations fuyant la violence de demander l'asile dans les pays voisins. L'accès au territoire et aux procédures d'asile est resté intact malgré l'expansion et l'intensification du conflit. Parmi les personnes interrogées dans toute la région qui avaient exprimé le souhait de traverser la frontière, 94% en moyenne ont déclaré ne pas en être empêchées.

Malgré cela, près de 60 % des personnes interrogées dans la région ont indiqué qu'elles ne connaissent pas toute la procédure d'asile. Cela inclut plus de 50% des réfugiés interrogés dans la région, en particulier les réfugiés participants du Niger. Cela pourrait s'expliquer par le fait

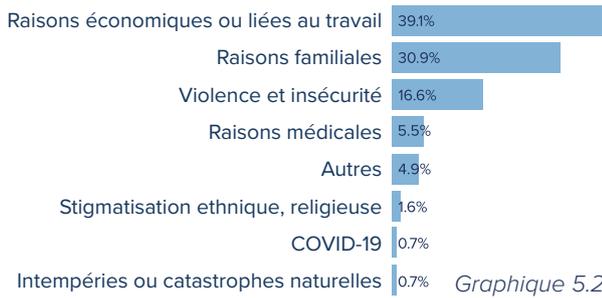
que la reconnaissance prima facie est largement utilisée par la majorité des pays de la région.

Les données indiquent que les raisons professionnelles et familiales sont des facteurs de mouvement transfrontalier aussi importants que la violence et l'insécurité. Les personnes interrogées qui avaient traversé une frontière au cours du mois précédent sont restées peu nombreuses, avec une augmentation au printemps qui a culminé en juin (12 %). La violence et l'insécurité ont représenté 16.6 % de cause des traversées de frontières dans la région en 2021. Cependant, les raisons économiques sont la première raison de franchir une frontière (30%), suivies des raisons familiales (31%) [voir graphique 5.2]. Au Niger, les personnes interrogées qui ont tenté de traverser la frontière ont indiqué des raisons économiques ou liées au travail plus que dans les autres pays du Sahel central (39%), mais elles ont également indiqué que la violence et l'insécurité sont des causes de déplacement (18%). En comparaison, les personnes déplacées au Burkina Faso ont surtout avancé des raisons familiales (45%). Les personnes qui tentent de franchir la frontière au Burkina Faso ont rencontré davantage d'obstacles entre octobre et décembre 2021, par exemple contre de l'argent.

2. L'impact de l'insécurité sur l'accès aux documents d'état civil

Dans le Sahel central, les principaux documents individuels d'identité utilisés par les personnes interrogées sont les cartes d'identité nationales ou les cartes électorales (45%) et les certificats de naissance (42%). Alors que la majorité des personnes interrogées dans la région indiquent qu'elles possèdent une pièce d'identité individuelle, il existe des variations importantes entre les pays. Par exemple, au Burkina Faso, une moyenne de 98% ont des documents, alors que selon les données disponibles, la moyenne est plus basse au Mali (78%) et au Niger (74%).

Pour quelles raisons avez-vous tenté de traverser les frontières



Graphique 5.2

Dans les situations de déplacement forcé, les documents personnels sont souvent perdus, abîmés ou détruits, ce qui compromet la reconnaissance formelle et traditionnelle de l'état civil. La perte de documents d'identité est la raison la plus souvent invoquée pour justifier l'absence de documents d'identité dans la région (22%), et plus particulièrement au Mali avec un taux alarmant de 71%.

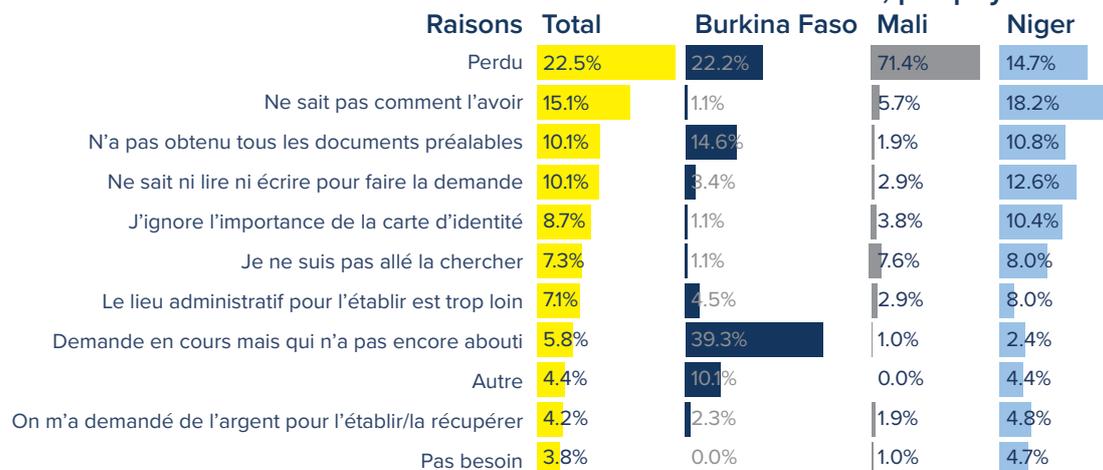
Pour ceux qui ne possèdent pas de carte d'identité, plusieurs obstacles compliquent la procédure d'accès à la documentation à travers le Sahel central. Le manque de documents semble également augmenter au cours

de l'année [Graphique 5.3], ce qui suggère que la fermeture de l'administration civique, le déplacement généralisé et d'autres obstacles ont aggravé la capacité des personnes déplacées à accéder aux documents.

Par exemple, en raison de l'instabilité à long terme et de la faiblesse des systèmes institutionnels, la majorité des personnes interrogées au Mali ne connaissent pas la procédure d'accès aux cartes d'identité nationales ou aux cartes électorales pour remplacer leurs documents perdus (34%), et la corruption dans le processus de demande de documents est fréquente (12%) [Graphique 5.3]. Au Burkina Faso la principale raison de l'absence de cartes d'identité/élection est la durée du processus administratif de demande de documents (39%). De nombreuses personnes interrogées au Burkina Faso ont rencontré des difficultés pour remplacer leurs documents en raison de la fermeture des bureaux de l'État civil (23%). Ce qui a entraîné des retards et limité l'accès à la (re)délivrance de documents d'identité.

Au Niger, les principales raisons invoquées pour ne pas avoir de document d'identité sont le manque de connaissances (18%) et la perte de documents (15%) ainsi que le fait de ne pas savoir lire ou écrire pour faire la demande (12%). Les personnes interrogées au Niger ont trouvé difficile l'accès à la nouvelle carte d'identité/électorale : le manque de connaissance des procédures (36%) et l'éloignement des bureaux d'état civils (23%).

Raisons de l'absence de cartes nationales d'identité/de vote, par pays



Graphique 5.3

3. Un an après le pic de la pandémie de COVID-19, l'accès à la documentation s'est amélioré.

Lorsque la pandémie de COVID-19 a touché le Sahel au printemps 2020, les États de la région ont mis en place des mesures pour contenir sa propagation, notamment en limitant les déplacements dans et entre les pays. Toutefois, ces restrictions ne s'appliquaient pas aux demandeurs d'asile qui ont été autorisés à exercer leur droit, dans le respect des mesures sanitaires préventives.

A partir de mai, 79% en moyenne des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir observé de restrictions à la délivrance de documents en raison de COVID-19. L'impact rapporté de la COVID-19 sur l'accès aux documents a diminué depuis 2020, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 étaient à leur maximum : entre juin et novembre 2020, l'accès aux documents a baissé à 41% au Burkina et 56% au Niger.¹⁸ En 2021, en moyenne 69% des personnes interrogées au Burkina Faso ont déclaré ne pas avoir constaté de réduction de la délivrance de documents, et 77% au Niger, ont montré une amélioration. L'accès aux documents au Mali a cependant connu la tendance inverse, passant de 94% d'accès dans la période couverte par P21 en 2020, à 76% en 2021. Cela pourrait être attribué à l'impact des deux coups d'État survenus à neuf mois d'intervalle en 2020 et 2021.

¹⁸ UNHCR (2020), 'Project 21 - Regional Protection Monitoring, Central Sahel: Burkina Faso, Mali and Niger Biannual Analysis # 01, May - November 2020' (19 May 2021). Available at : <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/86713>

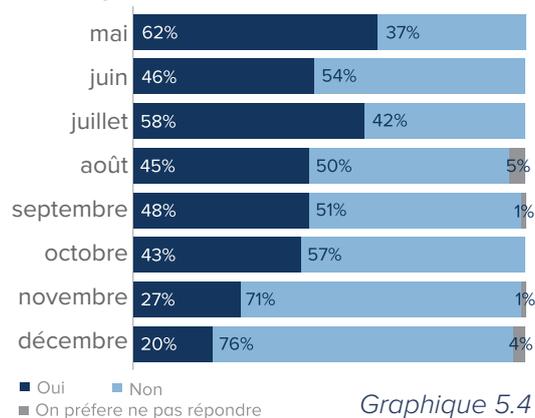
Assouplir les procédures d'enregistrement de l'état civil pourrait contribuer à atténuer les effets négatifs de la COVID-19, par exemple en augmentant le recours aux méthodes électroniques et informatisées d'enregistrement de l'état civil. Toutefois, les méthodes numériques pourraient être entravées, notamment dans les zones rurales où la connectivité est limitée, et des solutions innovatives pour l'enregistrement des faits d'état civil devraient être explorées dans la région.

4. Le risque d'apatridie reste élevé

Un apatride est une personne qui n'est considérée comme un national par aucun État en fonction de ses lois. Une personne qui possède techniquement une nationalité mais qui ne bénéficie pas des avantages associés à la nationalité peut être considérée comme un apatride de facto. Dans les situations de déplacement interne, l'absence d'enregistrement des enfants à la naissance et la perte de documents attestant de la nationalité sont des causes fréquentes d'apatridie de facto¹⁹, ce qui souligne l'importance de la documentation dans un contexte de déplacement dans la région.

Dans l'ensemble du Sahel central, une moyenne de plus de 80% des personnes déplacées interrogées possédaient des documents individuels. En ce qui concerne les certificats de naissance, bien que la plupart des personnes interrogées dans la région indique qu'elle connaît la procédure d'obtention d'un certificat de naissance et la respecte généralement, des obstacles à l'accès persistent. Cela est particulièrement évident au Niger où, certains mois, plus de 60% des personnes interrogées ont indiqué que les certificats de naissance n'étaient pas officiellement gratuits, ce qui peut poser des problèmes si les familles déplacées ne peuvent pas se permettre de payer les frais d'enregistrement des nouveau-nés, augmentant ainsi potentiellement leur risque d'apatridie.

Est-ce que les institutions judiciaires sont opérationnelles ?



Graphique 5.4

Aggravant le risque d'apatridie de facto, les institutions judiciaires ont été largement rendues inopérantes en raison de la détérioration continue de l'environnement de protection. Les institutions judiciaires n'ont été que sporadiquement opérationnelles dans les communautés du Sahel en 2021 ; en particulier au Mali et au Niger, les institutions judiciaires ont été considérées comme non opérationnelles dans 71% et 76% des réponses en novembre et décembre respectivement [Voir Graphique 5.4] Ceci est très préoccupant car la réduction de l'accès à l'état civil et aux documents d'identité peut exacerber l'apatridie.

¹⁹ UNHCR. 'Civil Status and the Prevention of Statelessness'. Available at: <https://www.unhcr.org/4794b3042.pdf>

Recommandations

- ▷ Apporter un soutien et un plaidoyer aux acteurs gouvernementaux afin de trouver des modèles innovants pour améliorer les services d'enregistrement des faits d'état civil (autorités de l'état civil et institutions judiciaires) qui pourraient être réduits en raison de problèmes de sécurité ou des impacts de COVID-19. Il pourrait s'agir de services d'état civil mobiles ou d'outils en ligne et électroniques.
- ▷ Les organisations internationales, en collaboration avec les services gouvernementaux, doivent améliorer la fourniture d'informations et de conseils sur l'accès aux documents dans la région, notamment en augmentant l'offre de services d'aide juridique.
- ▷ Soutenir et renforcer les systèmes nationaux afin de garantir aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays un accès complet et égal aux registres et aux documents d'état civil, y compris les documents de remplacement.
- ▷ Veiller à ce que dans le cadre du monitoring de protection les individus ou les groupes qui sont apatrides ou risquent de l'être soient identifiés, ainsi que les recours ou les mécanismes d'adaptation déjà en place.

6

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Dans un contexte d'insécurité et de vulnérabilités, les populations sont informées des services de protection disponibles. Les structures communautaires demeurent des leviers d'information et de la communication avec les personnes affectées. Les ONG/organisations humanitaires, à côté des radios communautaires, sont restées de manière constante sur toute l'année 2021, un canal préféré de la réception/diffusion des informations, des doléances, des suggestions et des plaintes sur l'aide humanitaire.

1. Les trois besoins prioritaires des personnes affectées en termes d'informations, de la part des humanitaires et des autorités

Les populations affectées sont généralement informées sur les services disponibles [Graphique 6.1]. En dépit de la situation d'insécurité, 63% des interviewés estiment recevoir des informations et des mises à jour sur les services disponibles relatifs à la sécurité, à l'eau, aux abris, à l'éducation, à la nourriture, à la santé. Le

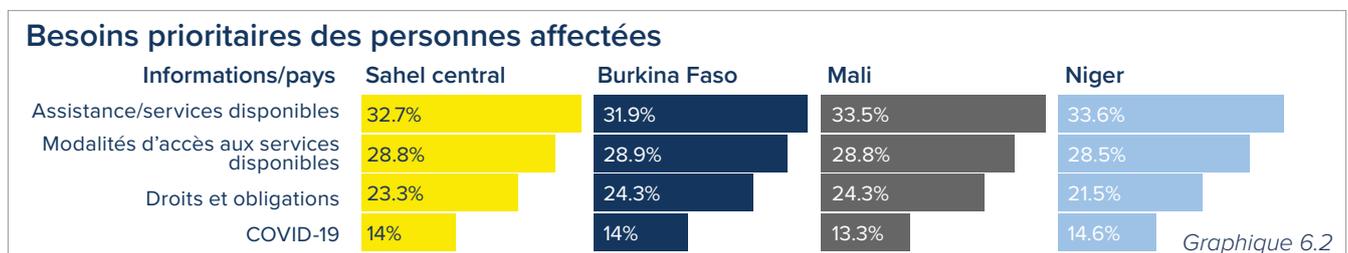


pourcentage de personnes considérant ne pas recevoir de telles informations est plus élevé au Niger (43.7% des enquêtés). Les principales informations souhaitées par les communautés sont l'assistance et les services disponibles (33%), les modalités d'accès à ces services (29%), les droits et obligations (23%). [voir Graphique 6.2].

Alors que la crise sanitaire s'est poursuivie au courant de l'année 2021, la COVID-19 ne figure pas dans le top trois des besoins en information. Cependant, elle demeure, tout comme d'ailleurs les questions sécuritaires, une information utile pour les populations affectées : 14% des interviewés aimeraient

recevoir des informations sur la COVID-19.

Il ressort de ces données que les populations affectées ont des besoins d'information sur les sujets directement liés à leurs conditions de vie. Leur référence aux leaders communautaires et ONG pour recevoir et/diffuser des informations donne un caractère local à leur besoin. Les populations s'informent auprès des personnes qui peuvent leur apporter une protection immédiate.



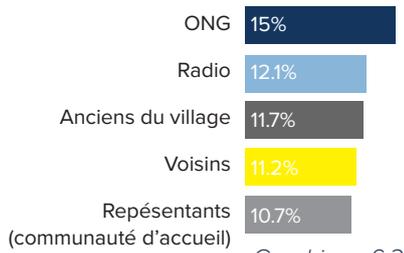
2. Les moyens traditionnels de communication sont privilégiés par les populations affectées

Les ONG²⁰ sont reconnues comme des cadres préférés pour recevoir des informations sur les services disponibles. Elles sont le canal préféré des interviewés au Mali (15.6%) et au Niger (16.5%). Elles sont à la fois le canal préféré des enquêtés pour recevoir des informations et des mises à jour sur les services disponibles, et pour communiquer des doléances, des suggestions et des plaintes sur l'aide humanitaire [voir sous-section 3].

La radio est le deuxième outil le plus utilisé dans la région. Au Burkina Faso, la radio (14%) demeure sur toute la période mai - décembre 2021 le moyen préféré de renseignement sur les services, devant les ONG (13%)

²⁰ Dans le précédent rapport les ONG n'étaient pas considérées comme des acteurs à part entière.

Les canaux préférés par les populations pour recevoir des informations



Graphique 6.3

[Graphique 6.3]. L'ancrage communautaire des radios, la connaissance des personnes qui y animent et les contenus sur les réalités locales véhiculés, peuvent aussi expliquer leur préférence par les populations affectées. Par rapport aux réseaux sociaux et technologies nouvelles (smartphones), comme WhatsApp (3%), SMS (2%) ou Facebook (moins de 1%), les moyens traditionnels de communication sont préférés. Cependant, les nouvelles technologies peuvent être de véritables amplificateurs des informations dans les communautés (2/3 des personnes ont un accès et usage ponctuel au téléphone portable voire un tiers : voir l'étude du UNHCR C4C au Mali et Niger).²¹ Le défi de ces technologies au sein des communautés est lié à la confiance. Au sein des communautés locales l'information est encore plus liée à celui qui la donne, la diffuse, qu'à la modernité de l'instrument de diffusion.

Les structures de base communautaire dans la protection des personnes affectées par les conflits demeurent très importantes, notamment dans un contexte où la situation sécuritaire se dégrade. Les acteurs les plus mobilisés dans ce contexte comme canal d'information sont les anciens du village (11.7%), le voisinage (11%), les représentants de la communauté (10.6%), et les leaders religieux (9.6%). [Graphique 6.3]. Les populations affectées utilisent de potentiels relais de confiance, dépositaires d'informations utiles, dans leur processus d'intégration. Ces acteurs sont aussi susceptibles d'apporter de la protection. Les populations affectées ont majoritairement des leaders communautaires, des dirigeants ou des représentants. Elles sont aussi représentées à travers des comités/groupes. Ils sont à la fois reconnus comme des personnes de référence pour la réception des informations et des interlocuteurs de confiance pour la transmission des doléances aux acteurs humanitaires.

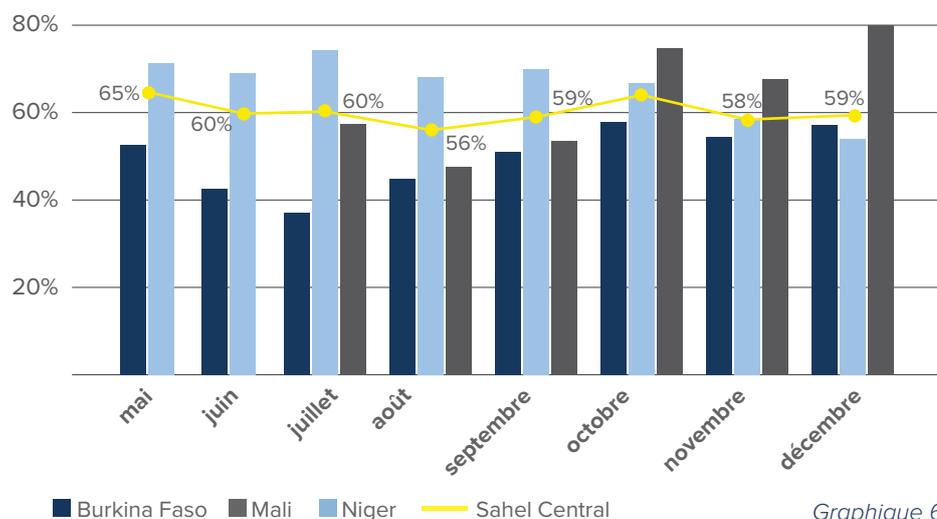
3. Redevabilité des organisations face aux populations affectées : suggestions et plaintes sur l'aide humanitaire

Dans le cadre du travail de protection, la redevabilité des organisations face aux populations affectées se manifeste notamment par les moyens concrets qu'ont ces dernières pour formuler des doléances, des suggestions et des plaintes sur l'aide humanitaire.

En moyenne 60% des interviewées estiment savoir comment communiquer leurs doléances, suggestions, plaintes sur l'aide humanitaire [Graphique 6.4]. Cette tendance est stable durant tout le second semestre où des données sont disponibles pour cette question. C'est au Burkina Faso (48%) plus qu'au Mali (34%) et Niger (30%), que les enquêtés considèrent ne pas savoir comment communiquer sur l'aide humanitaire. L'aide humanitaire au Mali et Niger se développe depuis de nombreuses décennies. Au Burkina Faso, la connaissance sur les mécanismes de communications n'est pas aussi consolidée que dans les deux autres pays, en raison de la détérioration de la situation en matière de protection, combinée à la forte augmentation du nombre de personnes déplacées dans le pays.

Les ONG (20%), les dirigeants/représentants de la communauté d'accueil (17.6%), dirigeants/représentants des déplacés (14.6%) sont les moyens les plus signalés par les individus qui estiment savoir où communiquer leurs doléances, suggestions et plaintes sur l'aide

Pourcentage d'individus qui estiment savoir comment communiquer leurs doléances, suggestions et plaintes sur l'aide humanitaire



Graphique 6.4

humanitaire dans le sahel central. Des variations apparaissent au niveau des pays. Au Niger, les individus indiquent plus l'existence des ONG comme moyen. Au Burkina Faso ce sont les dirigeants/représentants de la communauté d'accueil qui servent de relais. Au Mali, les réunions communautaires constituent plus des

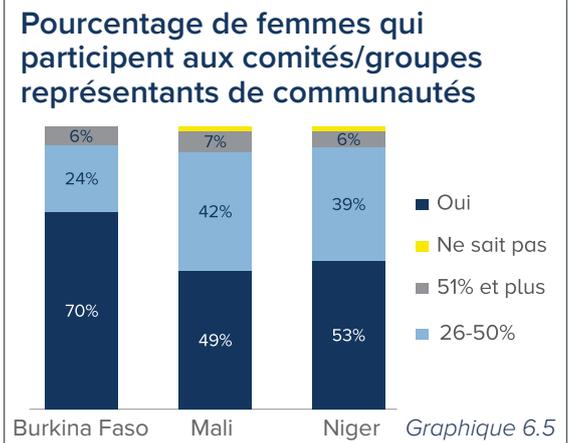
²¹ UNHCR, Accès au Numérique, Besoins en Communication et Pratiques Communautaires. Disponible ici : <https://www.cwc.westafrica.exposed/etudes/>

plateformes de doléances que les dirigeants/représentants de la communauté d'accueil ou encore les ONG. Quel que soit le pays considéré les ONG apparaissent parmi les trois principaux moyens de communication.

4. La représentation communautaire et les rapports aux organisations humanitaires

L'ouverture de canaux de communication et d'engagement entre les acteurs et représentants locaux et les ONG est d'une importance vitale dans un contexte où les structures traditionnelles sont tenues en haute estime. Plus de la moitié des informateurs clés (soit 65%) estiment avoir rencontré au cours des trois derniers mois des organisations telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'État, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), par le biais des comités ou des représentants de la communauté. Les ONG sont les organisations que les comités ont le plus rencontrées (59%), suivies de l'État (33%) et de l'Organisation des Nations Unies (4,6%). Soulignons que l'ONU est souvent accessible à travers les ONG partenaires.

La grande majorité des interviewés ne signale pas de problèmes de communication (86.5%). Sur l'ensemble de l'année, 11,45% indiquent être confrontés à des problèmes : 21.5% considèrent comme problématique leur manque de consultation dans la prise de décision ; 20% ne savent pas comment consulter les organisations humanitaires. Ces tendances s'observent au Burkina Faso et au Niger. Quant au Mali, le défaut de réunions entre les organisations et les leaders communautaires, constitue le principal problème (24%).



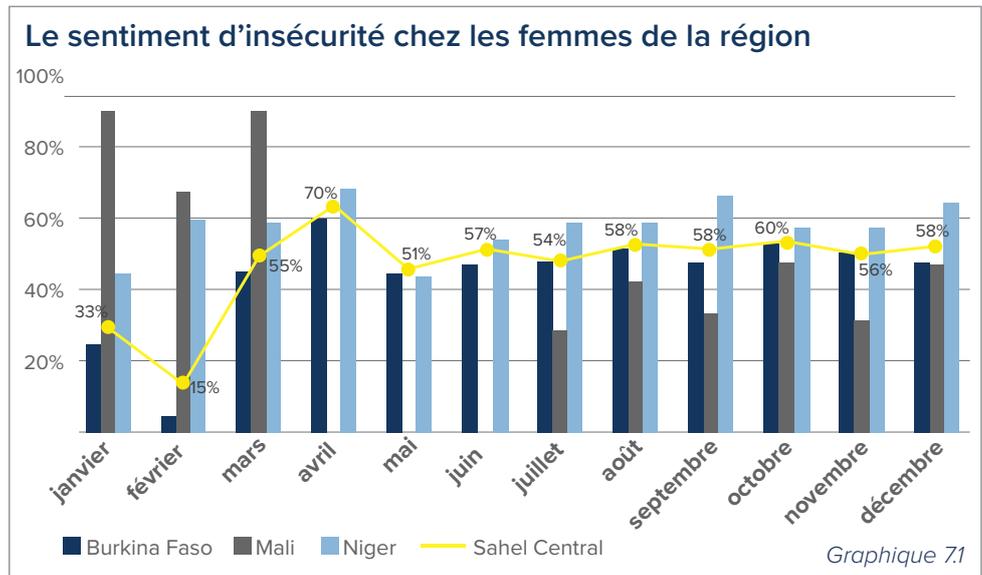
Les femmes jouent un rôle vital dans la communauté. Une représentation égale des hommes et des femmes aux postes à responsabilité au sein de la communauté contribuerait à répondre aux préoccupations des femmes, telles que les VBG, et soutenir que les services et les programmes humanitaires soient adaptés à leurs besoins. Selon plus de la moitié de nos interviewés, les comités ou dirigeants/représentants des communautés affectées sont composés à un quart par des femmes. Le pourcentage d'interviewés qui estime que les femmes sont majoritaires dans ces comités, ne dépasse pas généralement 10% (sauf en novembre : 11.7% des enquêtés estiment que plus de 51% des membres des comités sont des femmes)

Recommandations

- ▷ Renforcer les capacités des leaders communautaires (représentants des communautés d'accueil) reconnus par les personnes déplacées comme des acteurs de protection. Par exemple, sensibiliser sur les services spécifiques.
- ▷ Encourager les informations autour des services disponibles pour les communautés affectées, à travers les moyens de communication traditionnels telle la radio communautaire. Renforcer l'usage des technologies nouvelles dans la diffusion des informations centrales pour les communautés, malgré les défis de connectivité.
- ▷ Consolider la communication entre les populations affectées et les ONG pour le dépôt des doléances, suggestions et plaintes sur le travail humanitaire, pour que les ONG restent des acteurs de confiance.
- ▷ Appuyer les comités/groupes de représentants des communautés affectées en renforçant la participation des femmes.

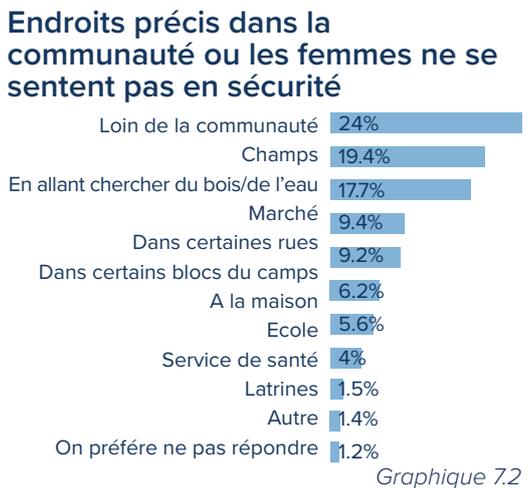
VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Les femmes et les filles du Sahel central continuent d'être confrontées à des risques de VBG parmi les plus élevés au monde.²² La pandémie de COVID-19 a encore compliqué la situation, selon le précédent rapport P21, et la prévalence de la VBG a augmenté au sein des communautés pendant la crise. Comme indiqué dans la section 4 sur le contexte général de protection, la VBG est l'une des principales préoccupations des populations déplacées atteintes par les enquêtes dans le cadre de P21, représentant une moyenne de 9% de tous les incidents de protection signalés dans la région. Cette tendance est particulièrement forte au Mali (12% des réponses) et au Burkina Faso (11%), et reste significative au Niger (8%).



1. L'instabilité et la détérioration des conditions de vie exacerbent la vulnérabilité des femmes et des filles

En moyenne, 57% des femmes interrogées dans la région indiquent qu'il y a des endroits où elles ne se sentent pas en sécurité, les principaux étant loin de la communauté (24%), dans les champs (19%) et lors de la recherche de bois ou d'eau (17.6%). Ces données indiquent que le sentiment d'insécurité des femmes est élevé tout au long de l'année, avec des pics d'insécurité signalés au Mali notamment en janvier et mars 2021 [graphique 7.1]. Pour ce qui est de la relation entre ce sentiment d'insécurité généralisé et les lieux les plus fréquents où cela se produit, il est important de noter que ce sentiment augmente lorsque les femmes s'éloignent de leurs communautés, lors du travail dans les champs, et de la collecte du bois de chauffage [graphique 7.2]. Il s'agit des lieux et activités où les femmes sont souvent impliquées pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ce sentiment d'insécurité autour de ces endroits risque d'entraîner une restriction de mouvement que les femmes s'imposent elles-mêmes comme stratégie de sortie et qui, à son tour, pourrait affecter leur accès à l'école ou aux moyens de subsistance pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille et atteindre un certain niveau d'autonomie. Ceci est particulièrement important si l'on considère que les trois principales préoccupations rapportées par les femmes de la région sont le manque d'éducation / scolarité (9%) et le manque d'autonomie économique (12%) [graphique 7.3]. Bien qu'elles l'aient mentionné moins fréquemment, les femmes et les filles



22 Global Protection Cluster (2020), 'GBV in the Central Sahel. GBV AoR West and Central Africa Briefing Document for the Central Sahel Ministerial Meeting - 20 October 2020'. Disponible ici : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/gbv_central_sahel_advocacy_doc_final_english_0.pdf

Problèmes touchant les femmes et les filles dans les communautés



ont également déclaré ne pas se sentir en sécurité chez elles (5.6%), à l'école (4%), dans certaines rues (5%), dans certains quartiers du camp (6%) et dans les services de santé (1.5%) [graphique 7.2].

En outre, le conflit peut avoir exacerbé les préoccupations en termes de VBG déjà présentes au sein des communautés dans certaines zones du Sahel central. Par exemple, les mariages forcés et précoces ressortent comme la principale préoccupation des femmes et des filles au niveau de cette région (14%). Les variations entre les pays incluent, par exemple au Burkina Faso, un accent plus important sur le manque d'éducation (10%) et la violence physique, y compris la violence domestique (9%). Les données P21 correspondent aux tendances signalées par diverses organisations humanitaires dans le Sahel central. Par exemple le cluster Protection et l'Unicef signalent qu'au Burkina Faso un enfant sur deux est touché par la violence physique et la VBG ou la maltraitance, dont 82% sont des filles. Parmi ceux-ci, le mariage d'enfants demeure un des risques les plus élevés (23%).²³ Au Mali, les agressions physiques (8%) et les viols (6%) sont également élevés. (graphique 7.3).

Pour ce qui concerne les autres préoccupations rapportées par les femmes et les filles dans la région, le risque de mutilation génitale féminine (MGF) a été signalé comme une préoccupation majeure au Mali par 7% des personnes enquêtées, en comparaison

avec 3% rapporté au Burkina Faso et seulement 0,1% au Niger. Les survivantes de MGF peuvent ne pas accéder aux services disponibles car les MGF ne sont pas toujours reconnues comme une VBG et les femmes craignent une nouvelle stigmatisation si elles demandent de l'aide.

En plus, les données P21 montrent un manque d'attention de la part des répondants concernant les risques et les impacts de la pandémie de COVID-19 sur la vulnérabilité des femmes et jeunes filles notamment. Par exemple, au Burkina Faso, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire en phase 3 et plus a augmenté de 29% pour atteindre 2,076,319 en mars 2021 contre 1,606,480 en mars 2020 au début de la pandémie.²⁴ De telles conditions augmentent encore la vulnérabilité des communautés et pourraient accroître le risque d'exposition à différentes formes de VBG, comme la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, les mariages précoces et forcés, l'exploitation et les abus sexuels entre autres. La vente ou l'échange de services sexuels peut également représenter une stratégie de subsistance, avec des risques en termes de santé et protection/VBG pour les personnes concernées.

Les services disponibles pour les femmes et filles



2. Les services de lutte contre la VBG restent sous-utilisés par les femmes et les filles

Globalement, en moyenne 67% des répondants de la région estiment que les survivantes de VBG ont accès aux services de réponse dont elles ont besoin, y compris ceux d'assistance vitale (réponse médicale, en santé

23 Sous-Cluster Protection de l'Enfant, Burkina Faso (2021), ' Bilan de la réponse - Réponse liée à la crise sécuritaire (janvier à décembre 2021)'. Disponible ici : <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-cluster-de-protection-de-lenfance-bilan-de-la-r-ponse-r-ponse-li-0>

24 iMMAP, Rapport Annuel – Analyse Sectorielle – Mars 2020 – Juillet 2021 (BFA_SitAn_COVID-19_Annuel Report 1)

mentale et soutien psychosocial, assistance légale, réponse en termes de sûreté et sécurité). Les répondants du Niger rapportent la possibilité d'accéder aux services à un taux plus faible, particulièrement au mois de décembre où 58% ont indiqué ne pas avoir un accès suffisant. Cependant, les données indiquent que la disponibilité et l'accessibilité des services peut varier de manière significative en fonction du lieu, et que les femmes vivant dans des zones rurales ou difficiles d'accès peuvent être confrontées à des difficultés importantes pour obtenir le soutien dont elles ont besoin. 18% des personnes interrogées dans la région ont déclaré que les services spécialisés en matière de VBG étaient inexistantes ou insuffisants (19% au Burkina Faso, 11% au Mali et 20% au Niger), ou qu'ils étaient trop loin (11%).

La stigmatisation sociale des femmes et des hommes victimes de violences sexuelles est un élément clé qui empêche les survivant-es d'accéder aux services de réponse, y compris des services spécialisés de gestion de cas VBG. Au Mali en particulier, la principale raison invoquée pour l'accès insuffisant aux services spécialisés est que les survivant-es de VBG ont peur d'être identifié-es et stigmatisé-es par leur communauté et leur famille (15%), et sentent le poids des normes socioculturelles (12%). Il est important de noter que les personnes interrogées notent également que l'absence de services confidentiels (9%) et le manque de personnel féminin dans les services d'aide aux survivant-es (8%) empêchent ces dernières de chercher un soutien. Cette tendance se répète dans tout le Sahel central de manière uniforme, soulignant la nécessité d'un personnel féminin adéquat, d'une formation continue du personnel sur l'approche centrée sur la personne survivante, ainsi que sur les Principes Directeurs du travail avec les survivant-es de VBG, ainsi que d'une augmentation des services spécialisés et d'une sensibilisation des communautés travaillant en étroite collaboration avec les femmes et les leaders communautaires, et les organisations à base communautaire dont celles dirigées par les femmes, notamment celles réfugiées et déplacées.

Les données montrent que les services disponibles pour les femmes et les filles sont inégalement répartis dans la région. Au Niger, ces services sont axés sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (eau 17%, latrines 8%) et l'éducation (15%), suivis par la prévention et la sensibilisation (11%) et la réponse médicale aux survivant-es de VBG (8%). Au Mali, l'assistance juridique est le service le plus souvent signalé comme disponible (15%), suivi de l'éducation (14%) et de l'eau (13%). Au Burkina Faso, les trois premiers services disponibles sont l'eau (13%), l'éducation (10%), et la gestion de cas incluant des séances de conseil/coaching (9%).

A qui demandez-vous de l'aide au besoin



Graphique 7.5

3. Participation de la communauté et information sur les services liés à la VBG

La majorité des femmes interrogées estiment qu'elles n'hésiteraient pas à demander de l'aide si elles en avaient besoin. Au Mali, au Niger et au Burkina Faso, les membres de la communauté proche restent des interlocuteurs privilégiés pour les femmes ; en particulier, les membres de la famille (25%) et les amis (15%) sont les premières personnes vers lesquelles elles se tourneraient pour obtenir du soutien [graphique 7.5]. Les personnes interrogées au Burkina Faso et au Niger se confient également aux voisins, alors qu'au Mali, les femmes leaders jouent un rôle important (13%). Après les liens communautaires étroits, les ONG sont l'interlocuteur le plus important vers lequel les personnes concernées se tournent pour obtenir un soutien. Cependant, seulement 1.5% des femmes ont indiqué qu'elles se tourneraient vers les cliniques et les hôpitaux pour obtenir de l'aide en réponse à des incidents de VBG. En cas de viol ou d'agression sexuelle, l'accès à des soins cliniques appropriés est d'une importance vitale pour garantir la santé physique des survivant-es et en conséquence leur bien-être psychosocial.

En général, les résultats de l'enquête montrent que les répondants n'ont pas une connaissance suffisante des services d'assistance vitale en matière de VBG dans les situations d'urgence (réponse médicale, en santé mentale et soutien psychosocial, assistance légale, réponse en termes de sûreté et sécurité), et que ces services de la réponse multisectorielle aux incidents de VBG, même quand ils sont existants, ne sont pas suffisants pour faire face aux besoins des survivant-es dans la région.

De nombreuses violations des droits des enfants au sein des communautés ont été rapportées en 2021. Dans

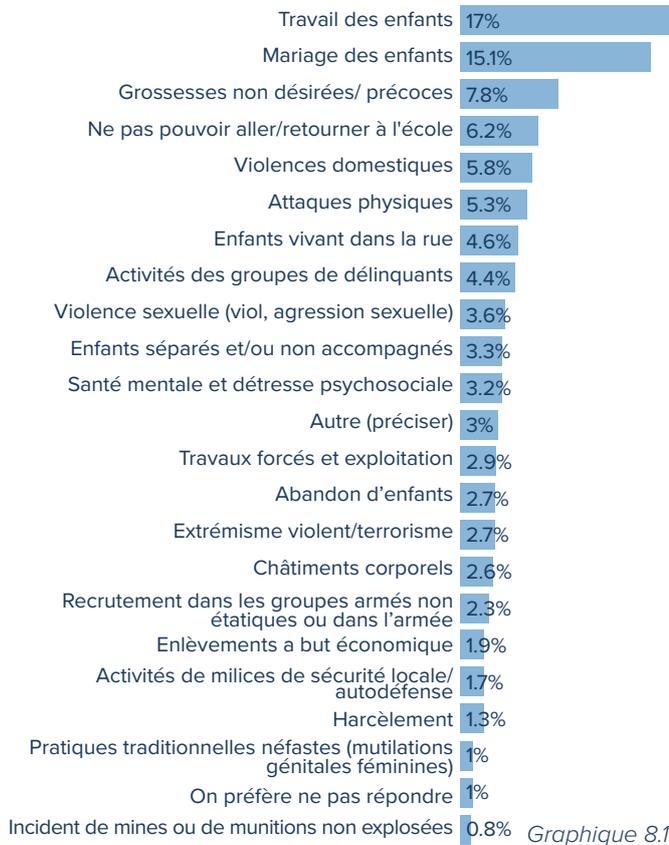
Recommandations

- ▷ Les activités de réponse à la VBG en situation d'urgence, y compris les services spécialisés de gestion de cas, sont aussi vitales que d'autres interventions. Pour cela, les gouvernements et les acteurs humanitaires devraient donner la priorité aux interventions et de réponse en VBG dès le début des situations d'urgence, tout en veillant à l'intégration de l'atténuation des risques de VBG dans tous les domaines et secteurs de travail et tout au long du cycle de gestion des opérations. Cela devrait se faire sans attendre via des évaluations complètes de la situation VBG ou des études de prévalence de la VBG dans les zones concernées, car cette dernière se produit dans toute situation de crise humanitaire, et les données relatives ne sont pas un pré requis indispensable pour initier une programmation VBG en situation d'urgence.
- ▷ Les gouvernements et les acteurs humanitaires qui fournissent des services de réponse aux survivant-es de VBG devraient s'assurer que ces services soient opportuns et de qualité, disponibles et accessibles, centrées sur la personne survivante et dans le respect des Principes Directeurs du travail avec les survivant-es de VBG, notamment le droit à la confidentialité, à la sécurité, à la dignité et l'autodétermination, et à la non-discrimination. Des espaces sûrs respectant ces standards devraient être mis à disposition, avec suffisamment de personnel féminin. Une attention particulière devra être donnée à la réponse multisectorielle en VBG pour les hommes et garçons survivants, des incidents souvent sous-rapportés mais également destructeurs pour la vie et le bien-être de ces derniers.
- ▷ Les gouvernements et les acteurs humanitaires devraient veiller à la sécurité des zones où les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de VBG mènent leurs activités quotidiennes, notamment en prenant des mesures pour que ces derniers se sentent en sécurité, en fonction du contexte spécifique de chaque localité. Par exemple, l'expérience des foyers améliorés permet de réduire de moitié la consommation de bois de chauffage utilisé par les ménages pour la cuisson des aliments. En réduisant leur dépendance au bois, les femmes et filles peuvent investir leur temps dans des activités génératrices de revenu, tout en atténuant le risque d'être agressées lors de la collecte du bois de chauffe, ce qui contribue à leur santé, protection, et autonomisation. Pour contribuer à ces efforts, des évaluations multisectorielles régulières en VBG, y compris des audits de sécurité, devraient être priorisées dès le début des situations d'urgence.
- ▷ Les communautés affectées par les crises devraient être activement impliquées dans les actions de prévention et réponse à la VBG ainsi qu'à l'intégration de l'atténuation des risques. Pour cela, les gouvernements et les acteurs humanitaires devraient veiller à la dissémination de l'information sur les services spécialisés en matière de VBG, les avantages de chaque référencement ainsi que l'importance d'y accéder en temps utile. Il est également important d'outiller tout acteur humanitaire non spécialisé en VBG pour qu'il puisse repérer de manière sûre et éthique des potentiels cas de VBG. Le rapportage des incidents de VBG, y compris d'exploitation et abus sexuels (EAS) par les acteurs humanitaires, devrait être facilité par des mécanismes de feedback et plaintes efficaces avec des procédures spécifiques pour les plaintes confidentielles. Les hommes et les garçons devraient être activement impliqués dans les activités de prévention, notamment sur des questions telles que les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcés, le déni des ressources et d'autres formes de VBG.



PROTECTION DE L'ENFANCE

Les violences des droits des enfants dans les communautés affectées



un contexte de crise sécuritaire, le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés est particulièrement préoccupant. Au même moment, des services sociaux (bien qu'en capacité insuffisante) sont disponibles pour les enfants et les familles, et les communautés constituent les premiers espaces de protection des enfants. Selon le HCR, les milliers d'enfants déplacés forcés constituaient, en juillet 2021, 61% de la population déplacée au Burkina Faso, au Mali et au Niger.²⁵

1. Des violations des droits des enfants dans les communautés

La protection des enfants demeure une préoccupation majeure : le travail des enfants (17%), le mariage des enfants (15%), les grossesses non désirées/précoces (7.7%), le nonaccès à l'école (6%), les violences domestiques (5.7%) sont les principales violations aux droits des enfants signalée par les répondants dans le Sahel central.

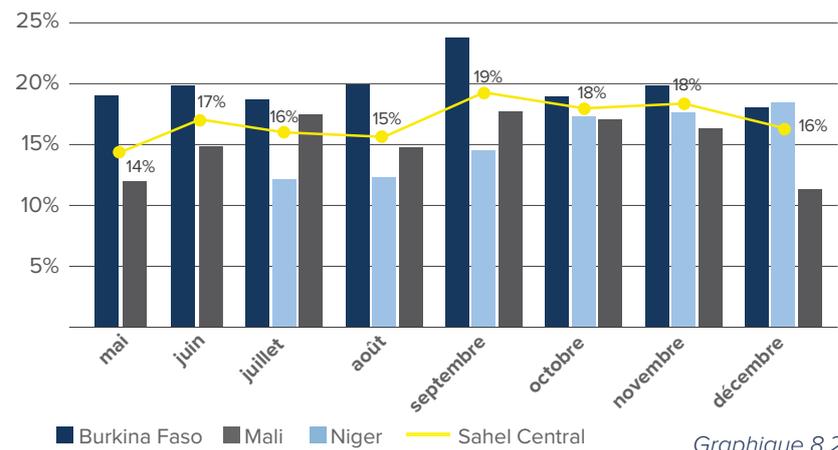
Le recrutement et l'utilisation des enfants dans les forces et groupes armés est aussi important (2%), bien que sous-rapporté. Le Mali avait un taux plus élevé de recrutement et d'utilisation des enfants dans les groupes armés non-étatique ou dans l'armée (3.5%), suivi du Niger (3%) et du Burkina Faso.

Toute proportion gardée, le travail des enfants comme violation est plus important au Burkina Faso

(20%), suivi par Niger (15%) et Mali (14%). Cette violation est demeurée largement stable, avec quelques légères variations entre septembre-novembre où on a enregistré le plus d'atteintes relatives au travail des enfants [Graphique 8.2].

De plus, l'impact socio-économique de la pandémie du COVID-19 et des mesures prises pour endiguer l'épidémie a pu pousser les familles et communautés à encourager le travail des enfants afin de subvenir à certains besoins, en particulier dans des zones où les restrictions

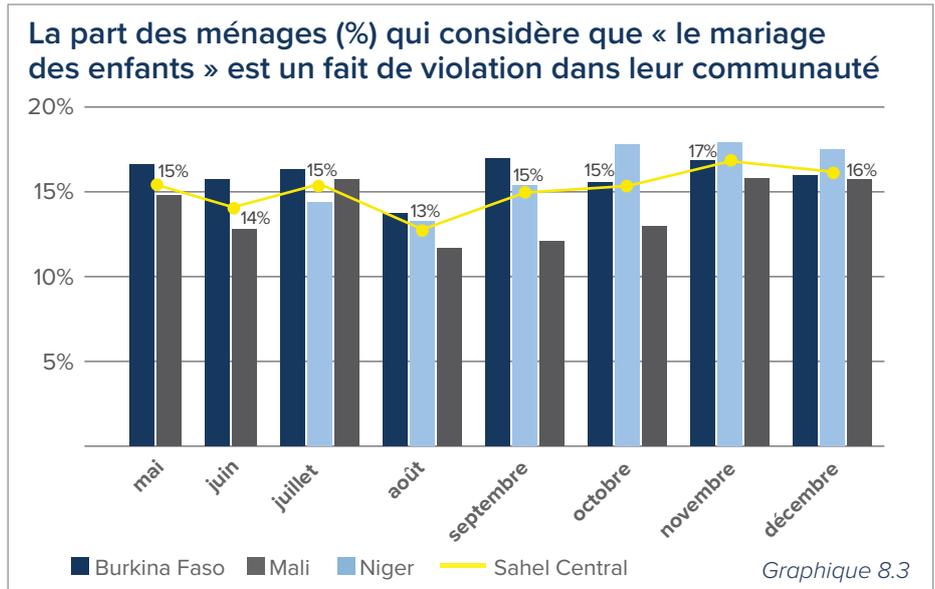
La part des ménages (%) qui considère que « le travail des enfants » est un fait de violation dans leur communauté



25 UNHCR Regional Bureau for West and Central Africa Education Dashboard, July 2021

de mouvements ont entravé le commerce et l'écoulement des denrées agricoles.

Le mariage des enfants est une violation signalée dans l'ensemble de la région [Graphique 8.3]. Cette violation est plus élevée au Burkina Faso et au Mali. Dans ce dernier pays, ce taux s'accroît dans le dernier trimestre de l'année. Par ailleurs, les filles sont davantage affectées par cette violence, avec d'autres conséquences, les filles mariées étant souvent privées de leurs droits à l'éducation et à la santé notamment. Dans les zones touchées par des crises humanitaires, le mariage des enfants peut être perçu par les parents comme une stratégie de survie voire de protection pour leurs enfants.

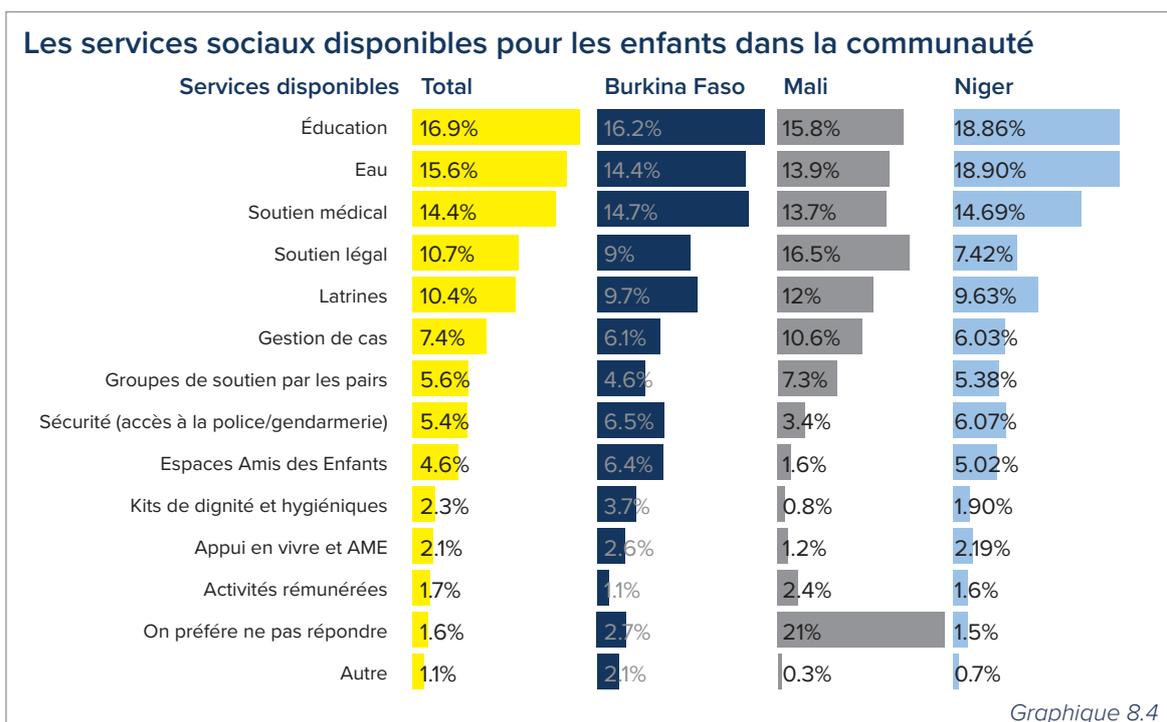


2. La famille et la communauté comme premiers cadres de protection des enfants face aux violations et risques de protection des enfants.

Les membres de la famille (24%) représentent les premiers interlocuteurs des enfants victimes de violence, de négligence ou d'abus dans la région. La communauté à travers les leaders communautaires (13%), les autorités locales (10%) constitue elle-aussi un cadre de protection. Les ONG (9%) et les travailleurs sociaux (7%), les acteurs de la santé (5%) reçoivent aussi les enfants victimes de violences en demande d'aide. La demande de protection est ici associée plus au cadre relationnel que professionnel.

En dépit du difficile accès à certaines zones par les humanitaires, les ONG font partie des principaux interlocuteurs de choix des enfants victimes. Cette confiance doit encourager à renforcer le travail de collaboration entre les acteurs humanitaires, les familles et les communautés pour protéger au mieux la dignité des enfants vulnérables.

3. Des services sociaux de base disponibles pour les enfants dans les communautés



L'éducation (17%), l'eau (15%), le soutien médical (14%) et le soutien légal (10.7%) sont les principaux services disponibles indiqués par les répondants. Le déficit structurel des États dans la fourniture de services sociaux de base est encore plus prononcé dans les zones frontalières et périphériques où des politiques publiques manquent cruellement. Ainsi, bien que les répondants (19.3%) mentionnent la disponibilité de l'éducation dans leurs zones, cela reste un taux relativement faible au regard du nombre d'enfants en âge d'être scolarisé dans la sous-région [voir Section 9 sur éducation].

L'eau (15%) est le deuxième service disponible dans la région, plus au Niger que dans les deux autres pays. Au regard des données, la région n'a pas connu une nette amélioration de la disponibilité du service en eau. On observe une baisse de ce service au Niger à partir de novembre. En dépit d'une disponibilité en eau dans les communautés, les situations de la rareté des pluies et les risques d'agression autour des points d'eau alertent sur les besoins en eau, en termes d'accès et de sécurité pour les populations affectées en général et pour les enfants en particulier.

Le soutien médical (14%) est le troisième service disponible, mais de manière limitée. Il comprend les soins de santé sexuelle et de reproduction. Les pays de la région partagent les mêmes disponibilités. Par contre, le soutien légal aux enfants ne constitue pas une activité très développée dans le Liptako-Gourma, un contexte marqué par des institutions judiciaires en difficulté et un accès difficile au service légal. Au regard des données P21, les services de soutien légal pour les enfants sont moins disponibles au Niger qu'au Mali et au Burkina Faso. A partir de septembre, les répondants ont perçu une légère hausse de ces services au Mali, et une légère baisse au Niger, et en août au Burkina Faso. Le besoin du soutien légal pour les enfants victimes de violences est d'autant plus justifié que nombreux d'entre eux ne possèdent pas de documents individuels.

Recommandations

- ▷ Protéger les enfants des violations tels que le "travail des enfants", avec l'aide des gouvernements et par un travail de plaidoyer et de sensibilisation sur les droits des enfants.
- ▷ Faire obstacle au recrutement et utilisation des enfants par les forces et groupes armés non-étatiques, en encourageant l'accès à l'éducation dans un environnement sécurisé.
- ▷ Faire des campagnes de sensibilisation contre le "mariage des enfants" en favorisant une longue scolarisation des jeunes filles, et sensibiliser autour des droits de femme.
- ▷ Renforcer les services sociaux disponibles pour les enfants dans les communautés à savoir l'accès à l'éducation, à l'eau, aux soins médicaux, à une assistance légale.
- ▷ Appuyer les familles et les communautés dans le travail d'écoute, de soutien et d'accompagnement des enfants victimes d'abus et de violences.
- ▷ Faire collaborer les organisations humanitaires, les familles et les communautés en ce sens.



ÉDUCATION

Dans la région du Sahel central, et plus particulièrement dans la zone des trois frontières, l'accès à l'éducation des populations déplacées comme des populations hôtes est rendue de plus en plus difficile par l'insécurité et l'intensification des attaques des groupes armés non étatiques, ciblant prioritairement les services publics dont les lieux d'enseignement et de formation.

En 2021, le conflit a durement touché les établissements scolaires, entraînant une hausse des fermetures d'écoles dans les trois pays : en décembre 2021, plus de 5 700 écoles étaient fermées, contre 4 300 à la fin de l'année scolaire 2020-2021.²⁶ Le Burkina Faso est le pays qui a constaté l'augmentation la plus spectaculaire du nombre de fermetures avec 3 280 écoles fermées à la fin de 2021, affectant plus de 500 000 élèves et 13 000 enseignants, contre 2 208 écoles fermées en février 2021 (et 357 fermetures uniquement en décembre).²⁷ Au Mali, c'est 1 632 écoles qui étaient toujours fermées en décembre 2021, affectant 490 000 élèves et près de 10 000 enseignants.²⁸ Au Niger, la montée de l'insécurité tout au long de l'année a également contraint plus de 700 écoles à fermer, la très grande majorité dans la région de Tillabéry. Les menaces sur la sécurité des écoles sont particulièrement présentes dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Diffa.

Ces fermetures à grande échelle ont non seulement un effet dévastateur sur l'apprentissage et l'avenir des enfants, mais les exposent également à des risques de protection accrus, tels que le mariage précoce, le travail forcé ou encore le recrutement des enfants par les groupes armés, sans compter l'impact durable sur leur santé mentale, leur bien-être et leur développement.²⁹

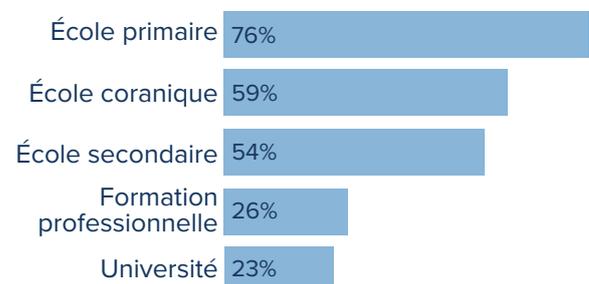
1. Des contraintes d'accès qui augmentent avec le niveau scolaire et des lacunes en matière de protection

Sur l'ensemble des trois pays, les réponses des personnes interrogées révèlent qu'à peine plus de la moitié des jeunes ont accès à l'enseignement secondaire formel, contre plus de 76% pour l'enseignement primaire. Ce pourcentage baisse encore davantage lorsqu'il s'agit de l'accès à l'enseignement supérieur (23%) et à la formation professionnelle (26%). Près de 60% des répondants indiquent par ailleurs que leurs enfants ont accès à l'enseignement coranique [voir graphique 9.1].

On note également que la tendance de la fréquentation des écoles est en baisse sur la période concernée : 2 enfants sur 3 allaient régulièrement à l'école en janvier 2021 contre moins de 1 enfant sur 2 fin 2021.

Par ailleurs, les taux bruts de scolarisation des enfants et jeunes réfugiés dans ces trois pays restent très faibles (40% au Burkina Faso et au Mali et 60% au Niger pour le niveau primaire, moins de 20% pour les trois pays au niveau secondaire).³⁰

Accès à l'éducation par niveau scolaire (moyenne sur l'ensemble de l'année pour les 3 pays)



Graphique 9.1

26 Données des Clusters Education (Burkina Faso, Niger, Mali), décembre 2021.

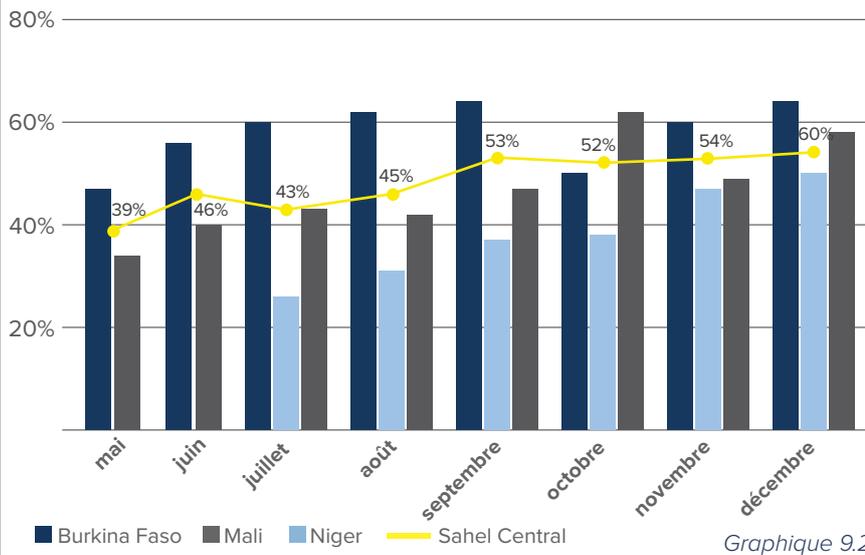
27 Cluster Education Burkina Faso, Rapport statistique des données ESU, décembre 2021 : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/document/burkina-fasorapport-statistique-des-donn%C3%A9es-esu-31-decembre-2021>

28 Cluster Education Mali, Situation des écoles, décembre 2021 : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/cluster-education-situation-des-ecoles-mali-d%C3%A9cembre-2021>

29 Note de plaidoyer du groupe de travail régional Education en Urgences sur les attaques contre l'éducation, septembre 2021 : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/wca_educationssdadvocacynotesfr_20211111.pdf

30 UNHCR Regional Bureau for West and Central Africa, Education Dashboard, 2020-2021 School Year : <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/88010>

Pourcentage d'individus qui estiment que leurs enfants ne vont pas régulièrement à l'école



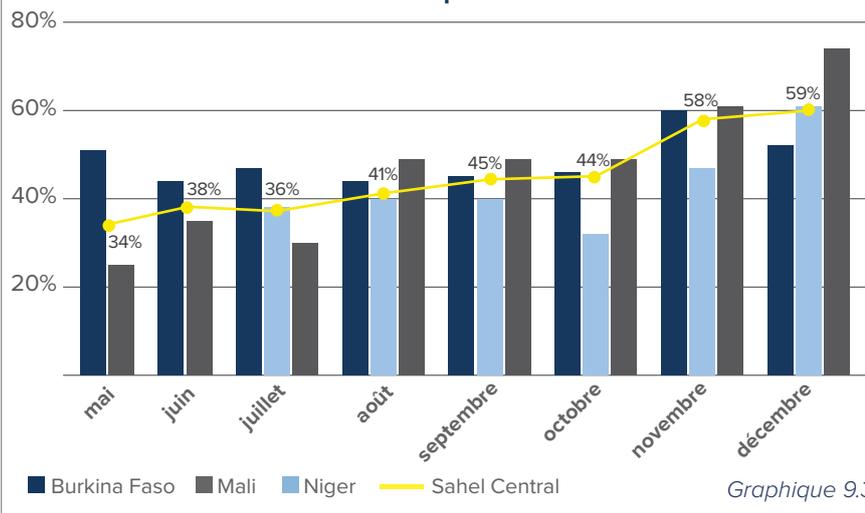
Graphique 9.2

Dans les trois pays, les principales causes pointées par les répondants comme entravant la fréquentation régulière de l'école sont : fermeture ou destruction de l'école (26%), manque de ressources financières (18%) et insécurité à l'école (10%).

Sur l'ensemble de la région, les causes principales de la fréquentation scolaire irrégulière ou de la déscolarisation sont les fermetures, destructions, ou menaces d'attaques des écoles par les groupes armés.

Près de la moitié des ménages enquêtés dans la région estime que l'environnement scolaire de leurs enfants n'est pas sûr [Graphique 9.3]. La situation est particulièrement alarmante au Burkina Faso (49%). Dans l'ensemble, la perception d'insécurité augmente tout au long du second semestre 2021. Cette hausse est plus importante au Niger où l'on passe de 25% des ménages enquêtés qui estiment que l'environnement scolaire de leurs enfants n'est pas sûr en mai 2021 à 74% en décembre 2021.

Part des enquêtés qui considèrent que l'environnement scolaire de leurs enfants n'est pas sûr



Graphique 9.3

De même qu'en 2020, on observe trois raisons principales pour lesquelles les répondants considèrent que l'environnement scolaire n'est pas sûr, représentant à elles seules plus de deux tiers des réponses : le manque d'infrastructures sécurisées (24%), les menaces régulières par les groupes armés (24%), et l'absence de plan d'urgence en cas d'attaque (23%).

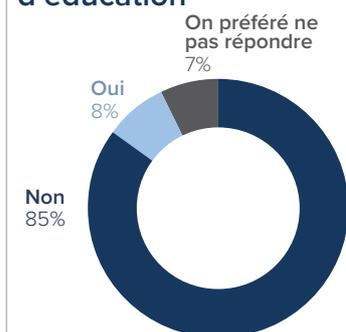
Les principaux incidents de protection au sein de l'environnement scolaire ou liés à l'éducation mentionnés par les répondants sont les menaces de l'école par les groupes armés (48%), les attaques de l'école par les groupes armés (16%), ainsi que les incidents sur le chemin de l'école (agressions, violences verbales ou physiques, etc.) (12%).

2. Des opportunités d'apprentissage très limitées pour les enfants en dehors de l'école

Les opportunités d'apprentissage pour les enfants en dehors de l'école sont très limitées. La proportion d'enfants ayant accès à des programmes d'éducation alternatifs ou complémentaires est de 17% sur l'ensemble de la période dans les trois pays. Ce taux a légèrement augmenté par rapport au second semestre 2020 (14%), mais il reste très faible au regard de la proportion d'enfants n'ayant pas accès à l'éducation formelle par ailleurs. Le manque d'accès est plus prononcé parmi les enfants déplacés et réfugiés. Cette tendance est partagée dans trois pays du Sahel central [Graphique 9.4].

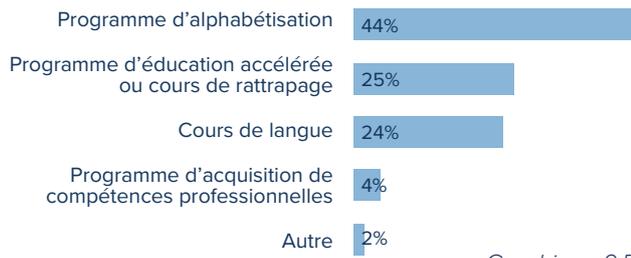
Parmi les programmes d'éducation alternatifs ou complémentaires disponibles, les principaux programmes mentionnés par les répondants sont les cours d'alphabétisation (44%), les programmes d'éducation

Access des enfants déplacés (réfugiés et PDI) à des programmes alternatifs d'éducation



Graphique 9.4

Programmes d'éducation alternatifs



Graphique 9.5

accélérée ou de rattrapage (25%), et les cours de langue (24%). Les programmes de soutien scolaire (enfants avec un handicap ou ayant des difficultés d'apprentissage) et les programmes d'acquisition de compétences professionnelles restent très peu accessibles selon les répondants. Ces programmes sont principalement dispensés par les acteurs non-gouvernementaux (ONG, associations) et les communautés elles-mêmes.

Enfin, les réponses révèlent que la disponibilité et l'accès à des programmes d'éducation à distance sont très limités, ne permettant pas aux enfants et

jeunes vivant dans les zones où les écoles sont fermées de poursuivre leur éducation.

Recommandations

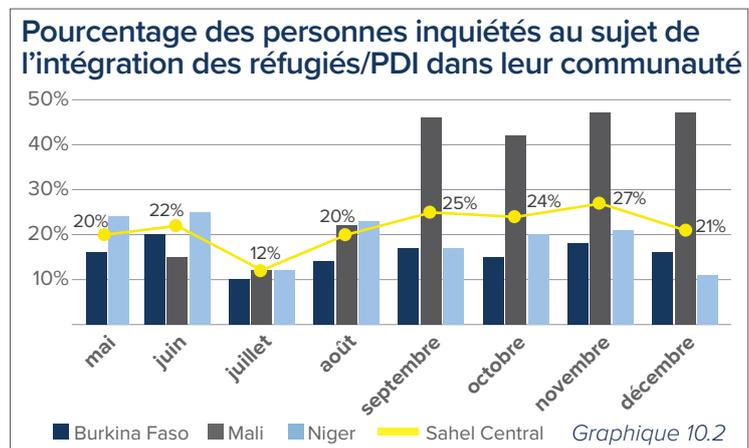
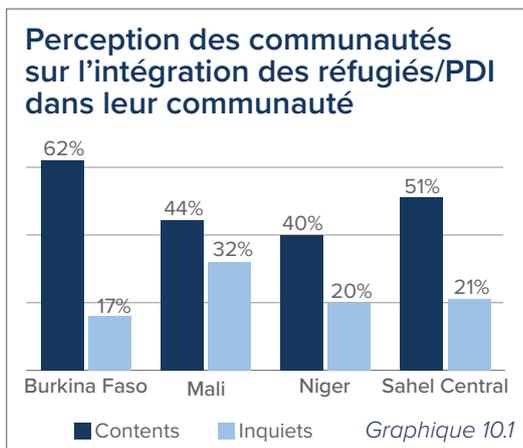
- ▷ Renforcer les capacités d'accueil et d'enseignement des écoles dans les zones accueillant des populations déplacées et systématiser les mesures visant à prévenir les attaques contre l'éducation : réhabilitation et sécurisation des écoles endommagées ou détruites, négociation pour la réouverture des écoles fermées et la non-occupation des écoles par les groupes armés et/ou les populations déplacées, mise en place de systèmes d'alerte précoce et de plans de réponse d'urgence, renforcement des capacités du personnel de l'éducation.
- ▷ Assurer la continuité de l'éducation pour les apprenants réfugiés et déplacés par la reconnaissance des acquis, la mise en place de mesures spécifiques pour compenser la scolarité manquée et l'élargissement des possibilités alternatives d'apprentissage telles que l'enseignement à distance et les programmes d'éducation accélérée, tout en offrant des opportunités flexibles de formation et d'apprentissage professionnel pour les jeunes non scolarisés ou déscolarisés ne pouvant pas réintégrer le système formel.
- ▷ Soutenir la création d'environnements d'apprentissage protecteurs pour tous les apprenants à travers des approches pédagogiques inclusives, y compris l'intégration d'approches de soutien psychosocial et l'amélioration des systèmes de référencement vers les services adéquats afin d'améliorer la protection, le bien-être et les conditions d'apprentissage de tous les apprenants.

10

SOLUTIONS DURABLES

1. La nécessité d'un soutien accru à l'intégration dans la région

L'intégration dans la communauté d'accueil est d'une importance vitale pour le succès des solutions durables. Comme nous l'avons mentionné dans la Section 6, les relations stables entre les communautés d'accueil et les communautés déplacées se traduisent par des gains relatifs d'intégration. Lorsqu'on leur demande d'évaluer leur niveau de satisfaction quant à l'intégration des personnes déplacées dans leur communauté, 51% des répondants sont contents de l'intégration des réfugiés et/ou déplacés [Graphique 10.1]. Le sentiment favorable à l'endroit des réfugiés/PDI est plus fort au Burkina Faso (62%) et au Mali (44%) qu'au Niger (40%).



Cependant, ces chiffres démontrent également la fragilité des relations entre les communautés et la nécessité de renforcer les activités d'intégration dans la région. À la même question, 21% de tous les répondants ont également déclaré qu'ils sont inquiets dans la région. La tendance est plus élevée dans les communautés d'accueil interrogées (24%). Les principales raisons de cette inquiétude dans la région sont la méfiance de la communauté (20%), suivies des risques de tensions liées aux aspects de logements, terres et propriétés (18%), et des risques de tensions intercommunautaires (12.7%). Les communautés d'accueil au Mali étaient les plus inquiètes, atteignant une moyenne de 45% entre septembre et décembre [Graphique 10.2].

Les personnes interrogées ont également souligné les tensions socio-économiques découlant de l'augmentation des déplacements dans la région : absence d'opportunités socio-économiques (17%), pressions sur les services sociaux de base (éducation/santé) (16.5%), préoccupations pour la santé communautaire (13.7%).

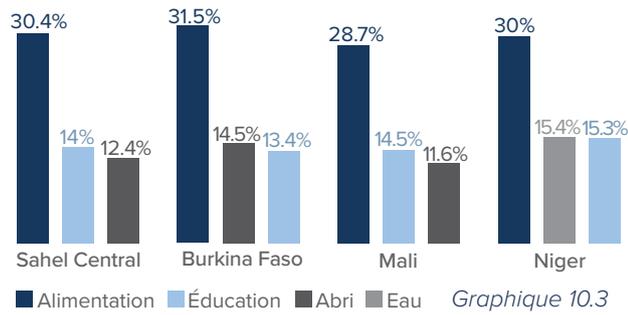
Pour les réfugiés et les personnes déplacées de retour dans la région, la principale raison invoquée pour décider de rentrer dans leur pays d'origine ou leur lieu de résidence était la volonté et le souhait de retrouver leur famille (31%), suivi par le manque d'assistance humanitaire en tant que déplacés (21%). Ces données montrent l'importance de l'unité familiale, et la nécessité de renforcer le soutien humanitaire aux personnes déplacées. Une amélioration de la situation en matière de sécurité représente également 12.7% des réponses, suivie par la garantie la sécurité de leur biens (11%).

2. Sécurité Alimentaire

Au regard des données P21, l'alimentation est un besoin prioritaire dans les trois pays du Sahel central [Graphique 10.3], particulièrement quand on considère exclusivement les PDI et les réfugiés, l'alimentation (31,8%), l'abri (18,4%), et les soins médicaux (13%), constituent les besoins prioritaires. Les données du REACH confirment le besoin en alimentation soulevé par le monitoring P21.³¹

³¹ Multi-Sector Needs Assessment (MSNA), présentation des résultats - redevabilité, Ouagadougou, septembre 2021. Source : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/reach_msna_presentation_resultats_2021_redevabilite_ceawg_final_002.pdf

Les besoins prioritaires des communautés affectées



Comme nous l'avons vu dans la section 4.4, les données de P21 suggèrent un lien entre les mauvaises conditions climatiques qui ont persisté tout au long de 2021 et les risques de protection. Les pays du Sahel central figurent parmi les pays les moins bien classés au monde selon l'indice de développement humain (sur 189, le Burkina Faso, le Mali et le Niger occupent respectivement les rangs 182, 184 et 189).³² Les opportunités économiques sont limitées et l'agriculture, qui est la principale source de revenus des personnes déplacées de forces dans cette région, a un rendement relativement faible par rapport à d'autres régions. Les données de P21 indiquent que 18% des ménages ayant répondu au questionnaire

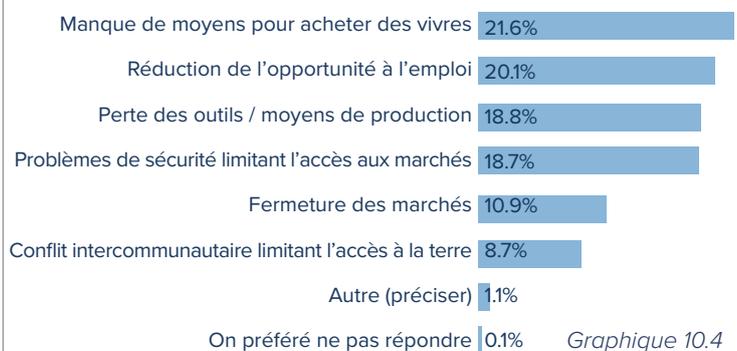
vivent de la vente de produits agricoles qu'ils ont cultivés eux-mêmes, et 12% supplémentaires de la vente de produits animaux et de bétail.

En outre, les communautés déplacées et les communautés d'accueil de la région ont massivement déclaré que la nourriture était leur principal besoin (32% de toutes les réponses). Les déplacements massifs de population dans la région ont en outre alimenté la crise actuelle de la sécurité alimentaire, car les personnes déplacées ont moins ou pas d'accès aux terres agricoles. Étant donné la dépendance à l'égard de l'agriculture, l'Afrique de l'Ouest et du Centre, sujette à la sécheresse, est un "point chaud" d'exposition et de vulnérabilité à la variabilité climatique. Les effets de la crise climatique se font sentir plus fortement dans la région, où les températures augmentent 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale.³³

Selon les estimations de l'OCDE, les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) compteraient 24,8 millions de personnes vulnérables avec des besoins d'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence.³⁴ Lorsqu'on considère les trois pays du Sahel central l'insécurité alimentaire s'est aggravée au Burkina Faso et au Niger en 2021 par rapport à 2020. Au Burkina Faso ce sont 700,000 personnes de plus (par rapport à 2020) qui sont dans une phase de crise (phase 3), d'urgence (phase 4) et de famine (phase 5). Au Niger, 300.000 personnes de plus sont en phase 3-5.

La crise sécuritaire a eu un impact additionnel sur la situation alimentaire. Les quatre impacts les plus importants signalés sont liés à la limitation aux marchés du fait de l'insécurité (18.7%). De nombreux marchés hebdomadaires sont en effet inaccessibles du fait directement des activités criminelles, des routes minées et de la présence des groupes armés non-étatique dans la région. Le manque de productions agricoles à écouler et d'activités commerciales sont également des facteurs justifiant l'insécurité alimentaire. Des populations au Burkina Faso font face à des problématiques d'accès aux moyens de subsistance du fait de la situation sécuritaire, des attaques des oiseaux granivores.³⁵

Les impacts de la crise sur les moyens de subsistance des populations affectées



Les impacts négatifs des différentes crises sur les moyens de subsistance des populations affectées conduisent de nombreux ménages à emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture (22%), à acheter de la nourriture à crédit (22%), à dépenser leurs économies (20%), voire à vendre leurs biens ménagers (8%). Ces comportements relèvent des stratégies de résilience et d'adaptation aux situations de vulnérabilité, en des périodes où le risque de soudure et d'insécurité alimentaire est important. Comme solutions à ces impacts, les populations proposent des activités génératrices de revenus (AGR) (16%), une distribution de vivres (15%), une amélioration de la sécurité pour faciliter l'accès aux champs/pâturages/zones de pêche (11.7%), du cash pour le travail (11.5%), une distribution de semences/outils (9%), une sécurisation des marchés (9%), une aide à l'emploi (8.5%).

32 United Nations Development Programme, Human Development Index (HDI) Ranking, available at: <https://hdr.undp.org/en/data>

33 United Nations News (2022), 'Decade of Sahel conflict leaves 2.5 million people displaced', 14 January 2022. Available at: <https://news.un.org/en/story/2022/01/1109772>

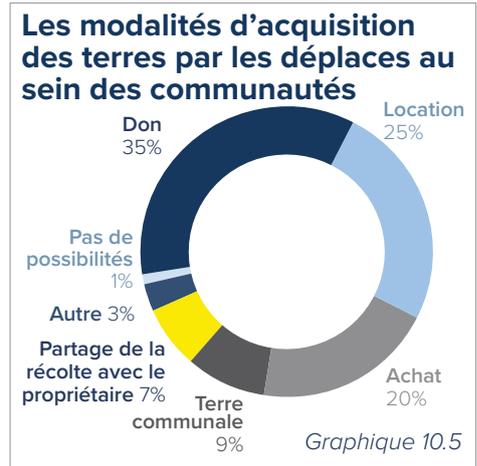
34 OECD (2021), 'The Ecowas Area Facing The 2021 Food And Nutrition Crisis. Projected Situation June – August 2021'. Available at: <https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2021/08/105-CEDEAO-crise-alimentaire-2021.pdf>

35 Suivi de la situation humanitaire (HSM), zones des trois frontières, novembre 2021. Source: https://www.impact-repository.org/document/reach/564b84f5/REACH_BFA_Factsheet_REG1903b_Suivi-de-la-situation-humanitaire_Sahel_Novembre-2021.pdf

3. Les besoins en logement et sante.

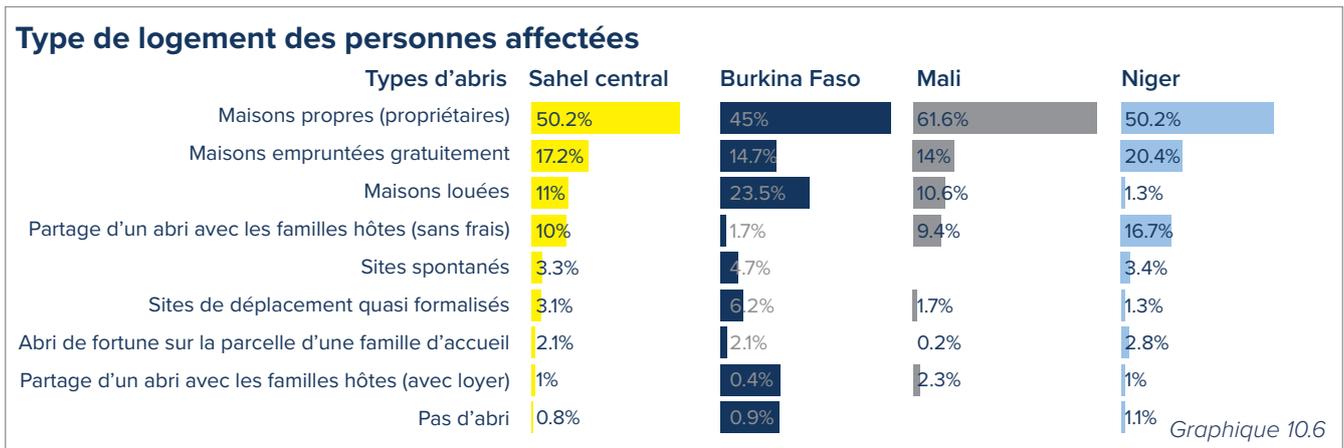
Après l'alimentation, les besoins prioritaires des populations déplacées et des communautés hôte diffèrent. Alors que les communautés d'accueil de la région sont plus préoccupées par l'éducation, l'eau et les soins médicaux, les populations déplacées sont se soucient des abris.

Les personnes déplacées ont des possibilités d'accéder aux terres pour l'habitat, l'agriculture, l'élevage. Ces terres sont acquises principalement par don (35%). Dans les zones agropastorales du Sahel central, la mise à disposition temporaire du foncier est une pratique courante et modalité d'accès aux terres. Plus de la moitié des ménages des communautés affectées vivent dans des maisons propres dont ils sont propriétaires (50%). Des ménages habitent sur les sites de déplacement quasi formalisés (3%), des sites spontanés (3%) [Graphique 10.6].



Selon les données disponibles, en moyenne 51% des personnes déplacées interrogées dans la région ne considéraient pas que leur famille avait accès aux soins de santé. Les personnes déplacées ont également des membres de la famille dépendants, ce qui accroît leur vulnérabilité et leur besoin de soutien durable et soins de santé. Parmi les personnes déplacées, y compris les PDI, les réfugiés et les rapatriés interrogés, 46 % en moyenne dans la région ont indiqué avoir une personne ayant des besoins spécifiques dans leur foyer. Parmi elles, les personnes âgées qui ne peuvent pas prendre soin d'elles-mêmes constituent le premier groupe (24%), suivi des personnes à mobilité réduite (19%).

Cependant, les questions liées au genre ont également une forte prévalence, notamment les femmes à risque (telles que celles qui ont des enfants, qui ont subi des VBG ou qui n'ont pas de moyens de subsistance) (11.5%), qui peuvent avoir besoin de services et de solutions de santé spécifiques. Les enfants non accompagnés ou séparés représentent également 9% des réponses.



Recommandations

- ▷ Pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région, ainsi que pour persévérer les activités à long terme visant à prévenir la désertification et le changement climatique, les principaux acteurs devraient envisager un soutien communautaire comprenant des interventions basées sur les ressources financières, des activités génératrices de revenus (AGR), la distribution de nourriture, de l'argent contre du travail et une aide à l'emploi.
- ▷ Les gouvernements et les acteurs du développement devraient investir dans des projets à long terme pour lutter contre le changement climatique et la désertification des terres arables.
- ▷ Les parties prenantes devraient continuer à contribuer à la lutte contre les moteurs de la crise de déplacement à long terme en investissant dans le redressement et la prévention des crises, y compris les initiatives de stabilisation communautaire et de consolidation de la paix.

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées par ANTD, CIAUD, DRC, UNHCR, AMSS, InterSOS, MBDHP à travers le monitoring de protection et grâce aux contributions des organisations et mécanismes de coordination suivants (UNHCR, Intersos, DRC, UNFPA/GBV AOR, UNICEF, Save the Children, Education Working Group, OIM), l'élaboration du rapport analytique régional a été possible.

Avec nos remerciements aux donateurs suivants :

- ▷ **Contributions régionales pour Projet 21**
Royaume-Uni

- ▷ **Contributions pour Projet 21 / activités de suivi de la protection (pays du Sahel central)**
Autriche, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Italie, Japon, Union européenne, CERF

- ▷ **Contributions non préaffectées**
Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Irlande, Islande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, donateurs privés.

